CHOIX DE PLANTES DU COROLLAIRE DES INSTITUTS DE TOURNEFORT, PUBLIÉES D'APRÉS...

René Louiche Desfontaines, Claude Aubriet





A LA MÉMOIRE

DE

JOSEPH PITTON DE TOURNEFORT.

CHOIX DE PLANTES

DU

COROLLAIRE DES INSTITUTS

DE TOURNEFORT,

PUBLIÉES D'APRÈS SON HERBIER, ET GRAVÉES SUR LES DESSINS ORIGINAUX D'AUBRIET,

PAR M. DESFONTAINES,

Membre de la Légion d'honneur, de l'Institut de France, Professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, etc.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LEVRAULT, RUE MÉZIÈRES, N.° 8.

1808.

La collection des vélins du Muséum d'histoire naturelle, commencée sous Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et continuée ensuite sans interruption jusqu'à nos jours aux frais du Gouvernement, renferme un grand nombre de dessins de plantes d'Orient, de la main d'Aubriet, peintre habile qui accompagna Tournefort dans son voyage du Levant. Ces dessins, en couleur et très-bien exécutés, représentent des plantes du Corollaire des Instituts de botanique et n'ont point été publiés. On sait que les phrases du Corollaire sont très-courtes, et que n'étant accompagnées pour la plupart ni de descriptions ni de gravures, elles sont insuffisantes pour faire reconnoître avec certitude les plantes qu'elles désignent: aussi les auteurs qui ont cité ces phrases comme synonymes, ont souvent commis des fautes en les rapportant à des espèces différentes de celles de Tournefort; et ce célèbre botaniste étoit dans l'intention de publier de nouveau les plantes de son Corollaire, avec des descriptions et des gravures, comme il l'annonce dans la préface de cet ouvrage: *Harum omnium descriptiones, quibus disponendis et perficiendis operam do, propè diem in lucem emittentur, si cum vitâ valetudo et cum valetudine otium suppetat; atque etiam inducor in illam spem eas suis iconibus ornatum iri, quibus res herbaria carere nequit sine magno sui splendoris dispendio.*

Je me suis proposé d'exécuter, du moins en partie, le projet que Tournefort avoit formé il y a déjà plus d'un siècle, et qu'une mort prématurée l'empêcha de remplir.

Parmi les plantes que les peintures d'Aubriet représentent, les unes ont été gravées et décrites par divers auteurs; d'autres

ont été seulement décrites sans être gravées; enfin plusieurs n'ont été ni décrites ni gravées, et ne sont qu'indiquées dans le Corollaire des Instituts. Je me bornerai à publier celles qui n'ont point été gravées, soit qu'elles aient été décrites ou non, parceque la gravure, en offrant l'image exacte de chaque plante, la fera mieux connoître encore et ajoutera un nouveau degré de certitude à la description.

Les herbiers de Tournefort, de Vaillant et de M. de Jussieu, où se trouvent des exemplaires de presque toutes les plantes que je publie, ont servi à en composer les descriptions, et à vérifier ou rectifier même quelquefois celles des auteurs, lorsqu'ils ont parlé avant moi des mêmes plantes. M. de Jussieu m'a communiqué avec sa bienveillance accoutumée des manuscrits de Tournefort qu'il possède, où j'ai trouvé des notes et des renseignemens utiles au travail que j'ai entrepris. J'ai cru devoir y joindre quelques autres espèces nouvelles d'Orient qui sont dans la collection des vélins, quoique non mentionnées dans le Corollaire des Instituts, en avertissant toutefois qu'elles n'en font pas partie.

Les dessins d'Aubriet, faits sous les yeux de Tournefort, d'après des individus vivans, sont très-exacts et laissent peu de chose à désirer.

Je dédie ce travail à la mémoire de Tournefort; il pourra être regardé comme un supplément à ses ouvrages, et je suis convaincu que, sous ce rapport, les botanistes ne l'accueilleront pas sans intérêt.

Asphodelus creticus. (Asphodèle de Crète). *Tab.* 1.

A. Caule infernè folioso, supernè ramoso, nudo ; foliis subulatis, asperis ; genitalibus declinatis. — A. *Caule folioso, supernè nudo, ramoso ; foliis filiformibus, striatis, denticulatis, subciliatis*, Lamarck, *Dict.* 1, *p.* 300. — Wild. *Spec.* 2 ; *p.* 133. — *A. Creticus, luteus, serotinus, patulus, folio aspero*, Tournef. *Cor. Inst.* 25. — Vélins du Muséum v.

Cette belle espèce d'Asphodèle a été mentionnée dans le *Dictionnaire de botanique* de M. de Lamarck ; mais comme il n'en existe aucune gravure, j'ai cru devoir en publier une d'après le dessin original de la collection des vélins, et y joindre une description que j'ai faite sur des individus conservés dans les herbiers de Tournefort et de Vaillant. Elle offrira quelques caractères qui avoient échappé à M. de Lamarck, et qui ne sont pas exprimés dans le dessin.

Racines charnues, fusiformes, divergentes, de la grosseur du petit doigt, réunies en un faisceau, un peu tortueuses, terminées par une radicule grêle et très-aiguë.

Tige longue de deux à trois pieds, droite, simple, garnie de feuilles inférieurement, nue, lisse à sa partie supérieure et partagée en quatre, cinq, ou même un plus grand nombre de rameaux grêles, un peu ouverts, qui ont à leur base une foliole ou une écaille.

Feuilles en forme d'alène, longues de six à sept pouces, éparses, très-rapprochées, aplaties en dessus, striées dans leur longueur, élargies à la base, avec une membrane mince

et transparente de chaque côté, parsemées de petites éminences tuberculeuses en forme de dents.

Fleurs solitaires, deux à deux ou en plus grand nombre le long des rameaux, portées sur des pédicelles filiformes, accompagnés à leur base de trois ou quatre petites bractées membraneuses, ovales et aiguës.

Corolle de la grandeur de celle de l'Asphodèle jaune. Six divisions profondes, allongées, obtuses, ouvertes, un peu réfléchies en arrière, partagées par une ligne verte longitudinale ; les trois externes plus petites que les intérieures

Étamines au nombre de six. Filets inégaux, abaissés, recourbés en haut à l'extrémité, élargis à la base et recouvrant l'ovaire comme dans les autres espèces du même genre. Anthères brunes, oblongues, mobiles.

Ovaire arrondi, supère, surmonté d'un style filiforme, arqué et abaissé, un peu plus long que les étamines.

Capsule sphérique, ridée transversalement, à trois valves, à trois loges renfermant des graines brunes, triangulaires.

L'Asphodèle de Crète diffère de l'Asphodèle jaune, avec lequel il a beaucoup de rapports, par sa tige nue et rameuse à sa partie supérieure, par ses fleurs moins serrées, par ses bractées beaucoup plus petites, enfin par les tubercules dont ses feuilles sont parsemées.

Linnæus avoit regardé comme variétés de son *Ophrys insectifera* plusieurs autres Ophrys dont les fleurs ont de la ressemblance avec celui qu'il a désigné sous ce nom; mais Haller et presque tous les botanistes modernes ont reconnu

que beaucoup de ces prétendues variétés qui offrent dans le nombre, dans la disposition et dans la forme de leurs fleurs des différences très-remarquables et très-constantes, étoient réellement des espèces distinctes. L'*Ophrys insectifera myodes*, par exemple, connu en françois sous le nom d'*Orchis mouche*, ne sauroit être confondu avec aucun autre, non plus que l'*Ophrys bombilifera*, le *scolopax* et le *fusca* de Schrader, le *lutea*, Cav. etc. Il en est de même des cinq espèces dont je vais donner la description et la gravure. Elles ont des caractères bien tranchés qui les distinguent de toutes celles que les auteurs ont publiées jusqu'à ce jour.

Il est inutile que je rappelle ici le caractère générique des Ophrys, parce qu'il est connu et exposé avec exactitude dans beaucoup d'ouvrages de botanique.

OPHRYS MAMMOSA. (Ophrys mamillaire.) *Tab.* 2.

O. Bulbis rotundatis; racemo laxo; bracteis germine longioribus; labello bimammoso, crenato. — *Orchis orientalis fucum referens, flore mammoso.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 30 — Vélins du Muséum ♃.

Deux bulbes rondes de la grosseur du bout du doigt, accompagnées de quelques radicules tortueuses qui naissent de la base de la tige au-dessus des bulbes.

Feuilles inférieures obtuses, entières, étalées, d'une forme elliptique; les deux supérieures, qui se terminent en pointe, embrassent la tige dans toute leur longueur.

Tige simple, cylindrique, droite, longue de huit à douze pouces.

Fleurs solitaires, écartées, au nombre de quatre ou cinq,

disposées en grappe à la partie supérieure de la tige, accompagnées d'une bractée concave, obtuse, allongée, plus longue que l'ovaire.

Corolle de six pétales; les cinq supérieurs ouverts, ovales-allongés, obtus, d'une couleur rousse nuancée de vert; les deux internes beaucoup plus petits; l'inférieur large, pendant, oblong, un peu élargi du sommet à la base, jaunâtre en dessous, d'une couleur rousse en dessus, marqué à sa partie supérieure d'une large tache violette avec un mamelon conique de chaque côté. Cette tache se partage inférieurement en deux bandes distinctes, longitudinales et parallèles, qui se prolongent le long du pétale. Son bord inférieur est à cinq dents ou crénelures obtuses, dont la moyenne est verdâtre.

L'étamine est arquée, prolongée antérieurement, courbée en forme de bec et recouverte par le pétale supérieur. Elle renferme deux masses de pollen portées chacune sur un pédicelle.

Les fleurs écartées, le pétale inférieur crénelé à sa base, l'écusson composé de deux bandes violettes sur un fond roux, ainsi que les deux mamelons coniques placés latéralement, distinguent particulièrement cette espèce.

Ophrys iricolor. (Ophrys irisé.) *Tab.* 3.

O. Bulbis rotundis ; racemo conferto ; labello violaceo, parte mediâ azureo, trilobo, lobo intermedio majore, emarginato. — Orchis orientalis fucum referens, flore maximo, scuto azureo. Tournef. *Cor. Inst.* 30. — Vélins du Muséum v.

Deux bulbes sphériques, accompagnées de plusieurs radi-

cules fibreuses qui sortent de la partie inférieure de la tige un peu au-dessus de ces mêmes bulbes, comme dans l'espèce précédente.

Feuilles entières au nombre de cinq ou six : les trois ou quatre inférieures elliptiques, obtuses, étalées, creusées en gouttière à la base et embrassant la tige; les deux supérieures, redressées et roulées sur les bords, l'engaînent dans toute leur longueur.

Tige simple, droite, cylindrique; nue au-dessous des fleurs, longue de huit à dix pouces.

Fleurs terminales, grandes, rapprochées et disposées en une grappe de deux ou trois pouces de longueur. Les cinq pétales supérieurs peu ouverts; les trois externes, ovales, obtus, d'un vert-jaune, convexes extérieurement, concaves à l'intérieur; les deux internes, beaucoup plus petits, elliptiques et d'une couleur violette. Le pétale inférieur pendant, d'un violet foncé, élargi depuis le milieu jusqu'à la base, marqué dans sa partie moyenne de deux bandes longitudinales parallèles et contiguës de couleur d'azur, divisé en trois lobes obtus, dont le moyen, plus allongé, beaucoup plus large et échancré au sommet, présente la forme d'un cœur renversé.

Les deux masses de pollen, portées chacune sur un pédicelle, sont à nu sous le pétale supérieur, et à leur base se trouve une impression circulaire d'un brun-vert, entourée d'un cercle violet d'où naissent inférieurement les deux bandes azurées dont j'ai parlé.

Cette belle espèce se distingue par ses fleurs très-rapprochées, par ses pétales supérieurs peu ouverts, et dont les deux internes sont d'une couleur violette; par le pétale inférieur,

marqué de deux bandes d'azur sur un fond violet, élargi vers la base et divisé en trois lobes obtus dont le moyen est échancré ; enfin par les deux masses de pollen, qui sont nues sous le pétale supérieur : caractère très-remarquable, si toutefois le dessin est bien exact.

OPHRYS VILLOSA. (Ophrys velu.) *Tab.* 4.

O. Caule subtrifloro ; labello villoso, tetragono, basi bilobo, mucronato ; mucrone sursum inflexo ; scuto azureo.— Orchis orientalis, fucum referens, flore parvo, villosissimo, scuto azureo. TOURNEF. *Cor. Inst.* 30. — Vélins du Muséum *v.*

Bulbes arrondies, accompagnées de radicules fibreuses disposées comme dans les espèces précédentes.

Feuilles inférieures ovales, obtuses, étalées, au nombre d'environ cinq. Les deux supérieures lancéolées, concaves, aiguës, rapprochées de la tige, qu'elles embrassent dans leur longueur.

Tige cylindrique, droite, longue de cinq ou six pouces, terminée par deux ou trois fleurs, munies chacune d'une bractée concave, lancéolée, aiguë, redressée, plus longue que l'ovaire.

Les cinq pétales supérieurs ovales, obtus, d'une belle couleur rose ; les deux internes plus petits ; l'inférieur abaissé, velu, un peu replié en arrière sur les bords, d'une largeur égale dans toute sa longueur, et presque tétragone, brun dans le centre, jaune pâle sur les côtés et vers la base, bilobé à l'extrémité avec un petit appendice aigu, recourbé en haut et placé dans l'échancrure. L'écusson est bleu, oblong, bordé d'une ligne blanche, et quelquefois partagé transversalement par une seconde ligne circulaire.

L'anthère, placée sous le pétale supérieur, se prolonge en avant et se recourbe en bas en forme de bec; elle renferme deux masses de pollen portées chacune sur un pédicelle.

Les fleurs terminales, au nombre de deux ou trois; les cinq pétales supérieurs d'une couleur rose; l'inférieur, velu presque tétragone, bilobé, avec un petit appendice recourbé; l'écusson azuré, oblong, bordé d'une ligne blanche, distinguent cette espèce et la font facilement reconnoître.

OPHRYS FERRUM-EQUINUM. (Ophrys en fer de cheval). *Tab. 5.*

O. Caule subtrifloro; labello integerrimo, mucronato; scuto ferrum equinum emulante. — Orchis orientalis, calyptrâ purpureâ, petalo inferiori atro-purpurascente, scuto ferri equini formâ. TOURNEF. *Cor. Inst.* 30. — Vélins du Muséum ♃.

Bulbes rondes; plusieurs radicules tortueuses qui naissent de la base de la tige au-dessus de ces mêmes bulbes.

Trois ou quatre feuilles radicales, ovales, obtuses, étalées; deux supérieures ovales-lancéolées, concaves et redressées.

Tige droite, cylindrique, haute de quatre ou cinq pouces, terminée par deux ou trois fleurs accompagnées chacune d'une bractée concave, lancéolée, plus longue que l'ovaire.

Les cinq pétales supérieurs ovales-allongés, obtus, ouverts, d'une couleur rose; les deux internes plus petits et lancéolés; l'inférieur pendant, presque tétragone, un peu plus long que large, très-entier, d'une couleur pourpre tirant sur le noir, à bords renversés en arrière, terminé par un appendice pointu; marqué dans le milieu d'un écusson bleuâtre imitant la forme d'un fer à cheval.

L'anthère, qui est rose comme les pétales supérieurs, se prolonge en avant et se recourbe en bas; elle contient deux petites masses de pollen soutenues chacune sur un pédicelle.

La petitesse de la tige, qui ne porte que deux ou trois fleurs; le pétale inférieur d'un brun-pourpre, entier avec une petite pointe à la base et un écusson en forme de fer de cheval placé sur le milieu, sont les principaux caractères de cette espèce.

OPHRYS UMBILICATA. (Ophrys ombiliqué). *Tab.* 5.

O. Labello trilobo; intermedio majore, umbilicis tribus impresso, integerrimo, basi rotundato. — Orchis orientalis fucum referens, flore parvo umbilicato. TOURNEF. *Cor. Inst.* 30. — Vélins du Muséum ♃.

Deux bulbes sphériques, accompagnées de plusieurs radicules, comme dans les espèces précédentes.

Feuilles inférieures étalées, ovales-allongées, obtuses, embrassantes à la base; les deux supérieures lancéolées, concaves, redressées et appliquées contre la tige.

Fleurs rapprochées, au nombre de trois ou quatre, ayant chacune à leur base une bractée ovale-lancéolée, pointue, concave, plus longue que l'ovaire. Les cinq pétales supérieurs d'un blanc nuancé de vert, ovales, obtus et étalés; les deux internes beaucoup plus petits; l'inférieur divisé en trois lobes; les deux latéraux très-petits, un peu aigus; le moyen beaucoup plus grand, élargi et arrondi inférieurement, très-entier, convexe en devant, à bords repliés en arrière, d'une couleur jaunâtre avec une ligne brune transversale arquée et légèrement on-

dée, au-dessus de laquelle se trouvent trois petits enfoncemens circulaires bordés de jaune et placés transversalement. L'écusson a à peu près la forme d'un triangle dont l'angle inférieur est tronqué; il est d'un jaune-brun et bordé d'une ligne blanche.

L'anthère, située sous le pétale supérieur, se recourbe en bas; elle contient deux petites masses de pollen pédicellées comme dans les autres espèces.

Ce joli Ophrys se distingue aisément par sa petitesse, par ses pétales supérieurs d'une couleur blanche, par son pétale inférieur partagé en trois lobes dont le moyen est entier, arrondi, élargi inférieurement, d'un jaune mélangé de brun et marqué de trois petits ombilics dans sa partie moyenne.

Ophrys densiflora. (Ophrys à fleurs serrées.) *Tab.* 6.

O. Racemo brevi, conferto, tereti; petalis conniventibus, acutis; labello pendulo, germine longiore, trifido, lineari; lobo intermedio elongato, bipartito; laciniis subulatis. — Orchis orientalis antropophora, flore minimo, albo; umbilico suave rubente. Tournef. *Cor. Inst.* 31. — Vélins du Muséum ✠.

Deux bulbes oblongues, accompagnées de radicules qui sortent de la base de la tige.

Feuilles au nombre de quatre ou cinq, embrassantes à la base; les deux inférieures ovales-allongées; les supérieures lancéolées, un peu aiguës et redressées.

Tige droite, simple, longue de six à dix pouces, terminée par une grappe de fleurs cylindrique, serrée, de la longueur d'environ un pouce.

Fleurs petites, blanches, munies chacune d'une bractée aiguë plus courte que l'ovaire. Les cinq pétales supérieurs ovales, aigus, rapprochés en forme de casque; l'inférieur allongé, linéaire, pendant, plus long que l'ovaire, marqué d'une ligne rouge longitudinale dans sa partie moyenne, divisé en trois lobes; les deux latéraux, grêles, aigus; le moyen, allongé, partagé à sa base en deux divisions étroites et très-pointues.

Cette espèce a de l'affinité avec l'*Ophrys antropophora*, Lin.; elle en diffère par ses fleurs beaucoup plus petites, par sa grappe beaucoup plus courte et plus serrée. Elle a également de grands rapports avec l'*Ophrys antropomorpha*, Wild; mais ses fleurs sont aussi plus petites, et son pétale inférieur est plus long que l'ovaire, tandis qu'il est plus court que cet organe dans l'*Ophrys antropomorpha*.

Aristolochia cretica (Aristoloche de Crète). *Tab.* 7.

A. *Villosa; caule herbaceo non scandente; foliis cordato-rotundatis; floribus solitariis, axillaribus; calicis tubo incurvo; limbo oblique ovato.* — *A. foliis cordatis, subhirsutis; caule herbaceo; ramoso; floribus incurvis; limbo oblique secto.* Lamarck, *Dict.* 1, p. 258. — Wild. *Spec.* 4, p. 160. — *A. cretica, flore maximo, fructu angulato.* Tournef. *Cor. Inst.* 8. — Vélins du Muséum. ♃.

Cette belle espèce d'Aristoloche, originaire de l'île de Candie, où Tournefort l'a découvrit en 1700, appartient, ainsi que la suivante, à la division de celles dont la tige n'est pas sarmenteuse, et est surtout remarquable par la grandeur et la forme singulière de sa fleur.

Racine charnue, de la grosseur du pouce, partagée en plusieurs branches, jaune en dedans, d'une couleur roussâtre à l'extérieur.

Tige grêle, striée, velue, rameuse inférieurement, longue d'un à deux pieds, droite, quelquefois tortueuse et tombante.

Feuilles en cœur, alternes, entières, pétiolées, pubescentes, obtuses, souvent échancrées au sommet, d'un vert pâle en dessous, longues d'un à deux pouces, sur une largeur un peu moindre.

Fleurs axillaires, solitaires, inclinées, portées sur un pédoncule plus long que le pétiole.

Calice grand, velu, d'un rose pâle. Tube recourbé en haut, ayant à sa base un gros renflement allongé et sillonné dans sa longueur; limbe ovale, oblique, élargi, concave, obtus, violet, velu intérieurement.

Corolle nulle.

Six étamines. Anthères sessiles sous le stigmate.

Ovaire infère, sillonné longitudinalement.

Capsule grande, pendante, cylindrique, pubescente, creusée dans sa longueur de six sillons, partagée intérieurement en six loges polyspermes.

Graines ovales, déprimées, brunes, presque triangulaires.

ARISTOLOCHIA LUTEA (Aristoloche jaune). *Tab.* 8.

A. *caule erecto non scandente; foliis cordatis; floribus solitariis luteis; calicis limbo incurvo fornicato; capsulis cernuis.* — *A. orientalis rotunda, folio oblongo, cordiformi, flore tubulato luteo.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 9. — Vélins du Muséum. ♃.

Racine charnue, dure, ronde, quelquefois cylindrique, de

la grosseur du pouce, garnie de radicules fibreuses qui naissent de sa base.

Tige grêle, foible, striée, droite, longue d'un à deux pieds, rameuse inférieurement.

Feuilles glâbres, entières, en cœur, obtuses, souvent échancrées au sommet, portées sur des pétioles peu allongés; longues d'un à deux pouces, sur une largeur un peu moindre.

Fleurs solitaires dans les aisselles des feuilles; droites, presque sessiles, longues de quinze à seize lignes. Calice jaune, renflé à la base et sensiblement élargi vers le sommet, terminé par une languette voûtée, recourbée et un peu pointue. Entrée du tube d'un violet foncé.

Corolle nulle.

Ovaire infère.

Capsule pendante, pyriforme, sillonnée, à six loges polyspermes.

Cette espèce a beaucoup d'affinité avec l'Aristoloche ronde; elle en diffère par ses fleurs jaunes, dont la languette est plus courte, un peu pointue, et recourbée en forme de casque. Celles de l'Aristoloche ronde est brune, aplatie et abaissée. Les pétioles des feuilles de l'Aristoloche jaune sont aussi plus allongés. Elle a également de grands rapports avec l'Aristoloche longue, dont elle se distingue par la forme de ses racines, et par celle de la languette voûtée qui termine le calice. Dans l'Aristoloche longue, la languette du calice est obtuse, beaucoup plus grande, plus aplatie et d'une couleur brune.

Daphne sericea (Daphné soyeux). *Tab.* 9.

D. *Floribus aggregatis*, *terminalibus*, *sessilibus ; foliis lanceolatis*, *subtus villosis ; laciniis corollæ obtusis*, Vahl. *symb.* 1. p. 28.—*D. Oleæfolia ; floribus fasciculatis, sessilibus, terminalibus.* Lamarck. *Dict.* 3. p. 440. — *Thymelæa cretica*, *Oleæ folio subtus villoso.* Tournef. *Cor. Inst.* 41. — Vélins du Muséum. ♄

Arbuste rameux, touffu, toujours vert, haut d'un à deux pieds, dégarni de feuilles inférieurement.

Racines ligneuses, de la grosseur du pouce, longue d'un pied à un pied et demi, roussâtres en dedans, brunes à l'extérieur.

Tige de la grosseur du doigt; rameaux tortueux, cylindriques, un peu étalés, couverts d'une écorce grisâtre, velus à leur sommité.

Feuilles persistantes, entières, coriaces, un peu épaisses, sans nervures apparentes, alternes, très-rapprochées à l'extrémité des branches, ovales-lancéolées, obtuses ou un peu aiguës, presque sessiles, rétrécies vers la base, glabres et luisantes en dessus, soyeuses et blanchâtres en dessous, longues de dix à quinze lignes, sur quatre à sept de largeur.

Fleurs petites, terminales, sessiles, réunies au nombre de trois à six.

Calice marcesçent, rouge, en tube, renflé à la base, soyeux à l'extérieur. Limbe à quatre divisions ovales-allongées, obtuses, ouvertes, glabres intérieurement.

Huit étamines renfermées dans le tube. Anthères sessiles, sur deux rangs.

Un style. Un stigmate. Ovaire supère.

Baie ovale-renversée, longue de trois lignes sur deux d'épaisseur, d'un rouge orangé, renfermant une petite graine brune d'une forme ovoïde.

Cette jolie espèce fut découverte par Tournefort en 1700, dans l'île de Candie, et est décrite dans ses manuscrits. On l'a trouvée depuis en Asie et en Italie. Elle a du rapport avec le *Daphne oleoides* Lin.; elle en diffère par ses fleurs réunies au nombre de plus de deux au sommet des rameaux, et par ses feuilles, dont la surface inférieure est couverte de soies blanches. Celles du *Daphne oleoides* sont glabres des deux côtés.

PHELIPÆA TOURNEFORTII (Phelipæa de Tournefort). *Tab.* 10.

P. *Scapo basi involuto, villoso, superne nudo, simplici, unifloro; corollæ lobis patentibus, circinatis.* — P. *Orientalis flore coccineo.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 47. — Vélins du Muséum. ♃.

J'ai cru devoir conserver ce genre que la reconnoissance avoit consacré à la mémoire de l'illustre famille des Phelipeaux, protecteurs de Tournefort et des sciences naturelles, d'autant mieux qu'il offre des caractères suffisans pour être distingué. Linnæus l'avoit réuni au *Lathræa*, et M. Wildenow l'a placé parmi les Orobanches; mais les *Lathræa* ont un calice à quatre divisions, et le tube de leur corolle n'est ni renflé ni conformé comme celui des *Phelipæa*. Le genre Orobanche peut aussi en être séparé par le calice, qui est à deux divisions profondes, opposées et partagées en deux lobes, tandis que celui des *Phelipæa* est constamment divisé en cinq parties.

La racine du *Phelipæa* de Tournefort est charnue, rampante, écailleuse, cylindrique, garnie en dessous de plusieurs radicules grêles, rameuses et inégales.

De sa surface supérieure sortent des hampes simples, velues, cylindriques, droites, longues de huit à dix pouces, d'une couleur violette, ayant environ une ligne d'épaisseur, terminées par une seule fleur, entourées à la base de gaînes allongées, inégales, emboîtées les unes dans les autres, qui naissent de la racine.

Calice violet, à cinq divisions profondes, velues, ovales-lancéolées, aiguës, serrées contre le tube de la corolle; les supérieures sont un peu plus grandes que les inférieures.

Corolle d'une couleur écarlate, presque de la grandeur de celle du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, Lin. Tube renflé, inégalement sillonné, long de douze à quinze lignes, d'un jaune vert à la base. Limbe irrégulier, à deux lèvres, divisé en cinq lobes rapprochés, ouverts, arrondis, entiers; les deux supérieurs un peu plus petits; le moyen inférieur plus grand, marqué en dessus à sa base de deux grosses taches noires, barbues, glanduleuses et échancrées en forme de cœur.

Quatre étamines, dont deux plus courtes. Filets de la longueur du tube, recourbés en bas vers le sommet. Anthères jaunes.

Ovaire supère, ovale, glabre, violet. Style épais, recourbé à l'extrémité, surmonté d'un stigmate large, charnu, déprimé et arrondi circulairement en forme de plateau.

Capsule ovale, bivalve, à une loge, terminée par une pointe, renfermant un grand nombre de petites graines.

Il est très-douteux que cette plante soit la même que l'*Orobranche coccinea* de M. Wildenow, dont la tige, d'après

la description qu'il en a donnée, est garnie de feuilles écartées, et dont les découpures de la corolle ont une forme ovale. Le *Phelipæa* de Tournefort a les tiges nues et les divisions de la corolle sont circulaires et non ovales. Il est originaire d'Arménie.

Teucrium microphillum (Germandrée à petites feuilles). *Tab.* 11.

T. *Fruticosum*, *procumbens*; *foliis ovatis*, *margine revolutis*, *crenulatis*, *subtus incanis*; *verticillis subbifloris.* — *Chamædrys*, *cretica saxatilis*, *folio exiguo*, *subtus incano.* Tournef. *Cor. Inst.* 14.—Vélins du Muséum. ♄.

Cette jolie germandrée, indigène à l'île de Candie, y croît dans les fentes des rochers. Elle a beaucoup de rapport avec le *Teucrium marum*, Lin.; mais elle s'en distingue par ses tiges tombantes, par ses feuilles crénelées, vertes en dessus et blanches en dessous : celles du *T. marum* sont blanches des deux côtés et n'ont point de crénelures. Enfin ces deux plantes ont un port et un aspect très-différens.

Racines longues, rameuses, jaunâtres, souvent contournées.

Tiges grêles, ligneuses, tétragones, nombreuses, tombantes, couvertes d'un coton blanc et très-court, longues de six à douze pouces.

Feuilles petites, opposées, obtuses, de la grandeur de celles du *T. marum*, Lin., crénelées et à bords repliés en dessous, un peu prolongées vers le pétiole, qui est très-court; quelquefois tronquées à la base, vertes et pubescentes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous.

Fleurs axillaires, opposées deux à deux, quelquefois ternées, portées chacune sur un pédicelle très-court.

Calice velu, blanchâtre, persistant, un peu évasé, à cinq divisions ovales, aiguës, droites, à-peu-près égales.

Corolle rose. Tube un peu courbé, de la longueur du calice, fendu en dessus. Lèvre supérieure nulle, l'inférieure à trois lobes; les deux latéraux petits, un peu pointus; le moyen large, arrondi, entier, abaissé.

Quatre étamines didynames placées dans la fissure du tube.

Un style. Deux stigmates aigus. Quatre graines brunes, obtuses, convexes extérieurement, dont une ou deux avortent assez souvent.

NEPETA MELISSÆFOLIA (Cataire à feuilles de Mélisse). *Tab.* 12.

N. *Villosa; radicibus fasciculatis, fusiformibus; foliis cordatis, crenato-dentatis; verticillis pedunculatis; bracteis subulatis, calice brevioribus.* — N. *foliis cordatis, serratis, petiolatis; verticillis pedunculatis, corymbosis; calicibus longis, striatis.* LAMARCK. *Dict.* 1. p. 703. WILD. *Spec.* 3. p. 54. — *Cataria cretica Melissæ folio, Asphodeli radice.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 13. — Vélins du Muséum. ♃.

Cette espèce de Cataire, originaire de l'île de Candie et mentionnée dans le manuscrit de Tournefort, se distingue aisément par ses racines fusiformes, réunies en un faisceau; par ses feuilles ressemblantes à celles de la Mélisse; enfin par ses bractées en forme d'alène, qui sont plus courtes que le calice.

Racines brunes, fusiformes, divergentes, réunies en un faisceau à la base de la tige, longues d'un pouce et demi à deux pouces, sur deux ou trois lignes d'épaisseur, terminées par un filet grêle.

Tige velue, tétragone, rameuse, longue de deux pieds.

Feuilles en cœur, velues, d'un vert pâle, ressemblantes à celles de la Mélisse; les inférieures crénelées et pétiolées, longues d'un pouce et demi sur douze à quinze lignes de largeur; les supérieures sessiles et dentées.

Fleurs en anneaux, un peu écartées, portées sur deux pédoncules communs, opposées; les anneaux inférieurs distincts, les supérieurs rapprochés. Bractées en alène, plus courtes que les calices.

Calice grêle, allongé, strié, terminé par cinq petites dents aiguës, droites; les supérieures un peu plus grandes.

Corolle pubescente. Tube un peu arqué, une fois plus long que le calice, renflé proche le limbe. Lèvre supérieure redressée, obtuse, échancrée, d'une couleur gris de lin; l'inférieure divisée en trois lobes; les deux latéraux très-petits, obtus, renversés en arrière; le moyen concave, arrondi, crénelé, tacheté de points pourpres sur un fond bleu.

Quatre étamines bleuâtres, dont deux plus courtes. Filets grêles un peu arqués, moins longs que la corolle.

Un style, deux stigmates aigus.

Quatre graines brunes, oblongues, parsemées de petites aspérités visibles à la loupe.

SIDERITIS ROSEA (Sideritis à fleurs roses). *Tab.* 13.

S. *Villosa; foliis ovato-oblongis, obtusis, sessilibus, crenatis; floribus geminis axillaribus; calicibus muticis.* — S. *Orientalis scordioides, flore purpureo.* GRANGER. — Vélins du Muséum. ♃.

Quoique cette jolie espèce de *Sideritis* ne soit pas men-

tionnée dans le corollaire de Tournefort, j'ai cru devoir la publier parce qu'elle est originaire du Levant, et quelle n'a été décrite par aucun auteur.

Toute la plante est couverte d'un duvet fin et très-serré, qui lui donne une couleur blanche, et elle ressemble beaucoup par son port et par son feuillage au *Tenucrium scordium* de Linnæus.

Tige droite, rameuse, tétragone, longue de huit à douze pouces.

Feuilles ovales-allongées, obtuses, sessiles, opposées, légèrement crénelées, peu écartées les unes des autres, longues de six à dix lignes, sur quatre ou cinq de largeur.

Fleurs axillaires, presque sessiles, ordinairement deux à deux.

Calice persistant, évasé, accompagné de deux petites bractées lancéolées, couronné de cinq dents ovales, aiguës, égales et sans arêtes.

Corolle d'un rose pâle. Tube de la longueur du calice. Lèvre supérieure un peu voutée, obtuse, entière; l'inférieure à trois lobes obtus; le moyen arrondi, élargi au sommet, beaucoup plns grand que les latéraux.

Etamines renfermées dans le tube de la corolle.

Graines brunes, oblongues, convexes d'un côté, anguleuses de l'autre.

Cette plante est indigène à l'Égypte; elle a été cultivée anciennement au Jardin des Plantes, et la gravure que j'en publie est faite d'après un dessin de Magdeleine Basse-Porte.

STACHYS BETONICÆFOLIA (Stachys à feuille de Bétoine). *Tab.* 14.

S. *Villosa; foliis cordatis, crenatis; verticillis subsexfloris; calicibus muticis. — Galeopsis orientalis Ocimastri valentini facie, flore maximo albido.* — Vélins du Muséum. — *Galeopsis cretica Betonicæ folio, flore flavescente.* VAILL. *Herb.* ⊙.

Cette nouvelle espèce de *Stachys*, indigène à l'île de Candie, et dont il existe un dessin de la main d'Aubriet, dans la Collection des vélins, ne se trouve point indiquée dans le corollaire de Tournefort.

Tige velue, tétragone, droite, rameuse, longue de deux pieds.

Feuilles opposées, en cœur, ridées, velues, crénelées, obtuses, ressemblantes à celles de la Bétoine officinale, portées sur un pétiole creusé en gouttière.

Fleurs verticillées le long des rameaux; verticilles distincts, de deux à six fleurs sessiles, accompagnés de deux feuilles ovales, légèrement dentées, souvent abaissées, plus longues que les calices.

Calice évasé, persistant, velu, à cinq angles, terminé par cinq dents, courtes, ovales, droites, un peu obtuses, sans arêtes.

Corolle grande, blanche. Tube plus long que le calice. Lèvre supérieure allongée, voûtée, très-entière; l'inférieure à trois lobes; les deux latéraux courts, obtus; le moyen beaucoup plus grand, arrondi, entier, d'une couleur jaunâtre.

Quatre étamines, un peu plus courtes que la lèvre supérieure de la corolle, dont deux rejetées latéralement après

l'émission du pollen, caractère commun aux autres espèces de *Stachys*, ainsi qu'à plusieurs *Leonurus*.

Un style. Deux stigmates aigus.

Graines brunes, lisses, convexes, avec un petit rebord saillant de chaque côté.

Cette espèce a beaucoup d'affinité avec le *Stachys annua*, Lin. Elle s'en distingue par ses feuilles en cœur, par ses tiges velues, et par les dents de son calice, qui sont obtuses. Elle diffère aussi du *Stachys hirta*, Lin., par les anneaux de fleurs plus écartées, par les dents du calice non surmontées d'une arête, enfin par ses fleurs blanches beaucoup plus grandes.

DRACOCEPHALUM LAMIIFOLIUM (Dracocephalum à feuilles de Lamium). *Tab.* 15.

D. *Foliis ovatis, obtusis, crenatis; floribus terminalibus; corollæ labio superiori bifido, laciniis dentatis.* — *Moldavica cretica, saxatilis, Lamii folio, flore maximo.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 11. — Vélins du Muséum. ♃.

Cette espèce est remarquable par ses feuilles ovales, obtuses, crénelées profondément, par ses fleurs réunies en tête au sommet des tiges, et par ses grandes corolles roses, dont la lèvre supérieure est partagée en deux lanières obtuses, inégalement dentées, ou même découpées au sommet. Elle est indigène à l'île de Candie, et croît dans les fentes des rochers. Tournefort l'a décrite dans ses manuscrits.

Racine grêle, velue, blanchâtre, longue de trois à quatre pouces. Tiges simples, tétragones, d'une ligne d'épaisseur,

longues de six à douze pouces, un peu tombantes et rapprochées en touffe.

Feuilles opposées, ovales, obtuses, pétiolées, crénelées, parsemées, ainsi que les tiges, de poils très-courts, à peine visibles à l'œil.

Fleurs réunies en tête aux sommités des tiges. Calice évasé, à cinq divisions profondes, lancéolées, aiguës, droites, presque égales.

Corolle grande, d'une couleur rose, longue d'un pouce et demi, veinée de lignes longitudinales d'une couleur plus foncée. Tube droit, velu, élargi de la base au sommet, renflé proche le limbe. Lèvre supérieure allongée, concave, partagée en deux lanières obtuses, tronquées obliquement, irrégulièrement dentées. Lèvre inférieure à trois lobes; les deux latéraux très-courts; le moyen échancré profondément, et comme bilobé, crénelé, tacheté de pourpre.

Quatre étamines didynames; filets arqués, plus courts que la corolle.

Un style. Deux stigmates aigus.

HELIOTROPIUM VILLOSUM. (Héliotrope velu.) *Tab.* 16.

H. villosissimum; foliis ovatis, planis; spicis solitariis aut conjugatis. — *H. foliis rotundato-ovatis, integerrimis; spicis solitariis.* WILD. *Spec.* 1, p. 741. — *H. majus villosum, flore magno inodoro.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 7. — Vélins du Muséum.

Cet Héliotrope croît spontanément dans les îles de l'Archipel, où Tournefort le découvrit en 1700. Il a le port et

le feuillage de l'Héliotrope des champs (*H. europæum*, Lin.), avec lequel il a de grands rapports. Il en diffère par la grandeur de sa corolle, qui est au moins double, et par les soies nombreuses dont la tige, les feuilles, ainsi que les grappes de fleurs sont couvertes. Le dessin d'Aubriet que j'ai fait graver, a été fait sur un individu dont les grappes n'étoient pas encore entièrement développées. Dans un âge plus avancé, elles s'allongent comme celles de l'Héliotrope des champs. La plante est aussi plus velue qu'elle ne le paroît dans le dessin, qui d'ailleurs est fort exact.

Toute la plante est couverte de soies douces au toucher, et d'une couleur tirant sur le jaune.

Tige haute de deux pieds, cylindrique, rameuse dans toute sa longueur; rameaux étalés.

Feuilles alternes, pétiolées, ovales ou un peu aiguës, entières, semblables à celles de l'Héliotrope des champs, marquées de nervures obliques.

Grappes de fleurs latérales et terminales, solitaires ou deux à deux, roulées en spirale au sommet, longues de trois à quatre pouces après leur entier développement. Fleurs unilatérales, très-serrées, disposées sur deux rangs.

Calice petit, persistant, à cinq divisions profondes, droites. linéaires, étroites, un peu inégales, de la longueur du tube de la corolle.

Corolle blanche, jaune dans le centre. Limbe évasé, à cinq divisions obtuses. Tube court, velu intérieurement, couronné de cinq petits appendices.

Cinq étamines attachées à la partie inférieure du tube.

Style nul ou très-court. Un stigmate. Quatre petites graines ovales, chagrinées.

BORAGO CRETICA. (Bourache de Crète).

B. hispida; foliis ovatis, corollarum laciniis reflexis, linearibus.— B. calicibus longitudine tubi corollæ reflexæ; foliis ovatis. WILD. *Spec.* 1. *p.* 778.— *B. cretica flore reflexo, elegantissimo, suave rubente.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 6.—Vélins du Muséum. ⊙.

Les feuilles ovales, un peu aiguës; les calices très-courts; les divisions de la corolle étroites, linéaires, distinctes et réfléchies, sont les principaux caractères qui distinguent cette espèce de Bourrache, dont Tournefort a laissé une bonne description dans ses manuscrits.

Racine brune extérieurement, blanche dans l'intérieur, rameuse, longue de six à sept pouces.

Tige succulente, foible, épaisse d'une à deux lignes, haute d'un à deux pieds, rameuse, parsemée de poils rudes.

Feuilles alternes, ovales, aiguës, entières, un peu ondées, d'un vert pâle, hérissées de poils comme les tiges; les inférieures ressemblantes à celle de la Buglose, portées sur un pétiole creusé en gouttière, longues de trois à quatre pouces sur un ou deux de largeur; les supérieures presque sessiles. Fleurs disposées en une grappe lâche à l'extrémité de chaque rameau. Pédicelles filiformes, longs de trois à quatre lignes.

Calice persistant très-court, velu, un peu plus long que le tube de la corolle; cinq divisions profondes, ovales, aiguës, droites.

Corolle d'un rose pâle; cinq divisions profondes, linéaires, étroites, distinctes, creusées en gouttière et réfléchies. Tube court, cylindrique.

Cinq étamines rapprochées en colonne au centre de la fleur. Anthères petites, bleuâtres, accompagnées de cinq filamens extérieurs qui naissent de la base des divisions de la corolle, comme dans la Bourrache officinale.

Quatre ovaires. Un style grêle, plus long que les étamines. Deux petits stigmates.

Elle croît sur le mont Ida, où Tournefort la découvrit en 1700, le 14 mai.

CYNOGLOSSUM GLASTIFOLIUM. (Cynoglosse à feuilles de Pastel).

C. foliis lanceolatis, glabris, subtus papulosis; seminibus membranaceis, centro submuricatis. WILD. *Spec.* 1. *p.* 764. — *C. orientale glastifolium, flore atrocæruleo.* TOURNEF. *Cor. Inst.* p. 7.— Vélins du Muséum.

Cette espèce de Cynoglosse est très-remarquable et très-facile à distinguer de toutes celles du même genre, par ses feuilles glabres, lancéolées et parsemées de tubercules enfoncés dans la surface de la feuille. Elle croît en Arménie.

Tige droite, striée, rameuse à sa partie supérieure, haute d'un à deux pieds.

Feuilles glabres, étroites, lancéolées, alternes, entières, parsemées de petits tubercules enfoncés, prolongées le long des bords du pétiole; les inférieures obtuses, les supérieures aiguës.

Fleurs soutenues sur des pédicelles filiformes, disposées en grappes lâches à l'extrémité des rameaux, lesquelles forment une panicule.

Calice persistant, à cinq divisions linéaires, profondes, un peu obtuses, rapprochées de la corolle.

Corolle d'un bleu foncé, cylindrique, un peu évasée au sommet, plus longue que le calice, rétrécie depuis le milieu jusqu'à la base. Limbe à cinq divisions elliptiques, obtuses, droites.

Cinq étamines renfermées dans la corolle.

Quatre ovaires supères. Un style grêle, plus long que la corolle. Un stigmate. Quatre fruits membraneux en forme de cœur.

CYNOGLOSSUM STAMINEUM. (Cynoglosse à longues étamines).

C. pubescens ; foliis lanceolatis ; floribus minutis, racemosis, secundis ; staminibus exsertis.— C. orientale vulgari simile, flore minimo, longis staminibus donato. TOURNEF. *Cor. Inst.* 7. — Vélins du Muséum.

Cette belle espèce de Cynoglosse n'a été décrite par aucun auteur que je connoisse. Ses feuilles lancéolées, ses fleurs très-petites, serrées et disposées en grappes courtes et rapprochées au sommet de la tige, ses étamines beaucoup plus longues que la corolle, enfin ses fruits hérissés de pointes étoilées au sommet, la distinguent bien de toutes les autres du même genre. Elle croît naturellement en Cappadoce, et M. de Labillardière l'a aussi observée en Syrie.

Tige simple, pubescente, droite, striée, cylindrique, de la grosseur d'une plume à écrire, longue d'environ deux pieds.

Feuilles alternes, éparses, lancéolées, entières, d'une couleur cendrée, couvertes d'un duvet très-court, longues de deux à

quatre pouces sur cinq à six lignes de largeur : les inférieures prolongées latéralement sur un pétiole creusé en gouttière ; les supérieures sessiles.

Fleurs nombreuses, serrées, unilatérales, disposées à la sommité de la tige en grappes courtes, étalées, rapprochées et roulées en spirale.

Calice persistant, pubescent, à cinq divisions profondes, droites, linéaires-lancéolées, de la longueur de la corolle.

Corolle petite, d'un rose pâle, cylindrique, rétrécie en tube depuis le milieu jusqu'à la base; cinq divisions droites, rapprochées, étroites, un peu obtuses.

Cinq étamines une fois plus longues que la corolle. Filets droits, grêles, un peu inégaux. Anthères petites, mobiles sur les filets.

Un style filiforme de la longueur des étamines. Quatre ovaires supères.

Graines déprimées, entourées d'une enveloppe hérissée de pointes étoilées au sommet.

CYNOGLOSSUM LANATUM. (Cynoglosse laineuse). *Tab.* 20.

C. calicibus tomentoso-lanatis ; corollarum limbo acuto, profunde quinquefido ; racemulis cernuis. LAMARCK. *Dict.* 2. *p.* 238. — WILD. *Spec.* 1. *p.* 766. — *C. orientale, flore roseo, profunde laciniato, calice tomentoso.* TOURNEF. *Cor. Inst. p.* 7.—Vélins du Muséum.

Cette Cynoglosse se distingue par ses feuilles lancéolées, couvertes de poils très-courts, par ses fleurs réunies en petites grappes inclinées aux sommités des rameaux, par ses calices entourés d'un coton blanc et épais, enfin, par ses co-

rolles roses, aiguës, dont les divisions sont profondes, étroites et un peu pointues.

Tige droite, striée, rameuse, parsemée de poils courts, haute d'environ deux pieds.

Feuilles entières, lancéolées, couvertes de petits poils rudes d'une couleur un peu cendrée : les radicales longues et pétiolées; celles des tiges sessiles, éparses, embrassantes, aiguës, beaucoup plus courtes.

Fleurs tres-rapprochées, disposées en petites grappes inclinées à la sommité des rameaux, qui sont garnis de quelques folioles aiguës.

Calice persistant, plus court que la corolle, entouré d'un coton blanc et très-épais; cinq divisions profondes, linéaires-lancéolées, droites.

Cinq étamines renfermées dans la corolle. Filets courts. Anthères hastées.

Style grêle, plus long que la fleur. Un petit stigmate. Quatre graines membraneuses en cœur.

La Cynoglosse laineuse vient en Arménie.

Linaria grandiflora (Linaire à grandes fleurs). *Tab.* 21.

L. foliis sparsis, semiamplexicaulibus, ovato-lanceolatis, acutis; bracteis deflexis, ovatis, pedicello longioribus; calcare recto; corollæ rictu villoso. — Linaria orientalis, flore luteo maximo. Tournef. *Cor. Inst.* 9. — Vélins du Muséum.

Cette belle espèce de Linaire, indigène à l'Arménie, a été regardée, par plusieurs botanistes, comme l'*Antirrhinum dal-*

maticum Lin., et il est possible en effet qu'ils aient eu raison. Le *Linaria maxima folio lauri* Buxbaum, Cent. 1, p. 15, tab. 24, cité par Linnæus comme synonyme de l'*Antirrhinum dalmaticum*, est évidemment la plante de Tournefort; mais le *Linaria latifolia dalmatica magno flore* de C. Bauhin, que Linnæus rapporte également à son *A. dalmaticum*, et dont il y a des rameaux bien conservés dans les herbiers de Tournefort et de Vaillant, est une espèce différente. Celle-ci a des tiges rameuses, des feuilles plus étroites, en proportion de leur longueur; des grappes beaucoup plus grêles, et ses fleurs sont d'un tiers au moins plus petites. C'est ce qui m'a déterminé à désigner la plante de Tournefort par un nom particulier, et à laisser le nom d'*A. dalmaticum* à l'espèce indiquée par C. Bauhin.

Tige droite, cylindrique, simple ou peu rameuse, haute d'un à deux pieds.

Feuilles glauques, alternes, éparses, nombreuses, entières, rapprochées, ovales-lancéolées, très-aiguës, rétrécies aux deux extrémités, sessiles et embrassant à moitié la tige.

Fleurs disposées en une grappe terminale, portées chacune sur un pédicelle très-court. Bractées ovales, aiguës, abaissées, plus longues que le pédicelle.

Calice persistant, à cinq divisions profondes, ovales, aiguës.

Corolle jaune, très-grande. Éperon droit, aigu, abaissé perpendiculairement, un peu plus court que la corolle. Lèvre supérieure bilobée; lobes obtus relevés, ainsi que les deux bords latéraux; l'inférieure à trois lobes arrondis; bord de l'ouverture garni de petites soies.

Quatre étamines didynames, renfermées dans l'intérieur de la corolle.

Un style courbé au sommet. Un stigmate obtus.

Le fruit m'est inconnu.

Linaria corifolia (Linaire à feuilles de coris). *Tab.* 22.

L. erecta; foliis confertis, angusto-linearibus. Corollæ labio superiore bipartito; laciniis angustis, acutis; calcare recto, tubo breviore. — L. orientalis coris folio, flore leucophæo. Tournef. *Cor. Ins.* 9. — Vélins du Muséum.

Toute la plante est glabre. Racine rameuse, longue de quatre à six pouces. De son collet sortent plusieurs tiges grêles, cylindriques; les unes tombantes, plus petites; les autres droites, simples, longues d'un pied à un pied et demi.

Feuilles entières, nombreuses, alternes, éparses, très-étroites, en forme d'alène; les inférieures écartées de la tige; les supérieures rapprochées.

Fleurs de la grandeur de celles de la Linaire pourpre, *Linaria purpurea*, disposées en une grappe simple, droite, terminale, longue de deux à trois pouces, portées chacune sur un pédicelle très-court, grêle, accompagné d'une petite bractée en alène.

Calice petit, persistant, à cinq divisions aiguës.

Corolle d'un violet-pâle. Lèvre supérieure bifide, verticale. Divisions étroites, aiguës, allongées; les trois lobes inférieurs courts et ovales.

Éperon droit, grêle, pointu, plus court que le tube de la corolle.

Cette Linaire croît dans l'Asie-Mineure; elle a beaucoup d'affinité avec la *Linaria repens*. Elle en diffère par ses feuilles plus grêles et plus courtes, par sa corolle qui n'est point veinée,

et dont les deux divisions supérieures sont aiguës, beaucoup plus longues et plus étroites.

VERBASCUM BETONICÆFOLIUM. (Molène à feuille de Bétoine). *Tab.* 23.

V. villosum ; caule simplici ; foliis cordato-oblongis, crenatis ; racemo conferto ; staminibus duobus inferioribus declinatis, imberbibus.—Verbascum orientale betonicæfolio, flore maximo. TOURNEF. *Cor. Inst.* 8.— Vélins du Muséum.

Toute la plante est velue. Tige simple, cylindrique, haute d'un à deux pieds, terminée par une grappe de fleurs serrées, longue de trois à quatre pouces.

Feuilles alternes ; les inférieures, en cœur allongé, obtuses, d'un vert foncé, longues de deux à trois pouces sur quinze lignes de largeur, légèrement sinuées et crénelées dans le contour ; celles des tiges beaucoup plus petites.

Fleurs presque sessiles, accompagnées d'une petite bractée lancéolée.

Calice persistant, à cinq divisions profondes, ovales, aiguës, lancéolées.

Corolle en roue, jaune, large de sept à huit lignes, à cinq divisions arrondies ; les deux supérieures plus petites, comme dans les autres espèces du même genre.

Cinq étamines, dont trois courtes et barbues ; les deux inférieures plus longues, glabres, abaissées et recourbées en haut.

Un style grêle, abaissé. Un stigmate. Ovaire supère.

Capsule ronde, velue, bivalve, de la grosseur d'un pois.

Elle croît en Arménie.

Phyteuma lanceolata (Phyteuma lancéolé). *Tab.* 24.

P. foliis angusto-lanceolatis, cœspitosis, remote dentatis. Caule ramoso, corollarum laciniis linearibus, revolutis. Wild. *Spec.* 1, *p.* 924. — *Rapunculus orientalis, foliis angustis, dentatis.* Tournef. *Cor. Inst.* 4. — Vélins du Muséum.

Racine blanche, pivotante, de la grosseur d'une plume à écrire, longue de trois à quatre pouces, garnie de petites fibres.

Feuilles touffues, alternes, glabres, étroites, lancéolées, pétiolées, d'un à deux pouces de long, sur quatre à cinq lignes de largeur, bordées de dents courtes et écartées.

Tiges grêles, rameuses, hautes de cinq à six pouces, rameaux filiformes.

Fleurs latérales portées sur des pédicelles courts accompagnés d'une petite bractée en alène.

Calice évasé, persistant, à cinq dents aiguës, faisant corps avec l'ovaire.

Corolle rose-pâle, marcessente, attachée au collet du calice. Cinq divisions très-profondes, écartées, linéaires, aiguës et réfléchies.

Cinq étamines. Filets grêles, élargis et rapprochés à la base. Un style. Trois petits stigmates.

Cette plante croît en Arménie

CAMPANULA PTARMICÆFOLIA (Campanule à feuilles de Ptarmica). *Tab.* 25.

C. caule simplici; foliis lineari-lanceolatis, serrulato-ciliatis; floribus sessilibus, laxè spicatis, erectis. — C. foliis omnibus linearibus, margine denticulatis; caulibus simplicissimis; floribus erectis, sessilibus. LAMARCK. *Dict.* 1, *p.* 579. — *C. foliis linearibus, margine ciliato-serratis; floribus sessilibus, erectis.* WILD *Spec.* 1, *p.* 902. — *C. orientalis Ptarmicæ folio oblongo.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 4. — Vélins du Muséum.

Tige simple, droite, glabre, cylindrique, haute de dix à douze pouces.

Feuilles linéaires-lancéolées, étroites, finement dentées en scie, et comme ciliées sur les bords; les radicales réunies en touffe; celles des tiges alternes, sessiles, plus courtes, un peu écartées.

Fleurs axillaires, sessiles, redressées, solitaires, distinctes, disposées en un épi interrompu le long de la partie supérieure de la tige.

Calice court, petit, persistant, à cinq divisions ovales.

Corolle violette, oblongue, sensiblement évasée de la base au sommet, longue de sept à huit lignes sur quatre de largeur. Limbe à cinq divisions ovales, peu profondes, un peu ouvertes.

Cinq étamines. Filets blancs, grêles, élargis, rapprochés à la base. Anthères jaunes, petites.

Style un peu plus court que la corolle, surmonté de trois petits stigmates recourbés en bas, ovaire infère.

Cette jolie campanule croit en Arménie.

Campanula pauciflora. *Tab.* 26.

C. Caule ramoso, debili; foliis ovatis, denticulatis; ramis unifloris; floribus sursum spectantibus; laciniis calicinis subulatis. — C. cretica, folio subrotundo flore parvo. Tornef. *Cor. Inst.* 3. — Vélins du Muséum.

Cette plante, indigène à l'île de Candie, croît sur les montagnes, au milieu des buissons. Elle est décrite avec exactitude dans le manuscrit de Tournefort.

Tige grêle, foible, longue d'un pied à un pied et demi, cylindrique, épaisse d'une demi-ligne, divisée en quatre ou cinq rameaux, garnis de trois ou quatre petites feuilles, et terminés par une seule fleur verticale.

Feuilles glabres, alternes, légèrement dentées; les inférieures ovales-arrondies, longues d'environ un pouce sur huit à neuf lignes de largeur, un peu prolongées vers le pétiole qui est grêle et allongé; celles des tiges sont ovales, plus petites, écartées, soutenues sur un pétiole très-court.

Calice persistant, à cinq divisions profondes, étroites, en forme d'alêne, beaucoup plus courtes que la corolle. Sinus non réfléchis.

Corolle verticale, campaniforme, d'un bleu-violet, large de huit à dix lignes. Limbe à cinq divisions ovales, aiguës, ouvertes.

Cinq étamines blanches, filets courts, élargis et rapprochés à la base. Anthères jaunes, grêles, allongées.

Ovaire infère. Un style surmonté de cinq stigmates. Capsule polysperme à cinq loges.

Campanula calamenthifolia (Campanule à feuilles de Calament). *Tab.* 27.

C. pubescens; caule ramoso, decumbente; foliis caulinis ovato-subrotundis, crenulatis, subpetiolatis, rameis exiguis acutis; corollis externe pubescentibus. Lamarck. *Dict.* 1, *p.* 585.—*C. saxatilis, foliis inferioribus Bellidis, cæteris Nummulariæ, subhirsutis, crenatis ac veluti rugosis.* Tournef. *Cor. Inst.* 3. — Vélins du Muséum.

Toute la plante est pubescente, d'une couleur un peu cendrée.

Du collet de la racine sortent plusieurs tiges tombantes, longues de six à huit pouces, divisées dans la longueur en un grand nombre de petits rameaux grêles, axillaires, ramifiés, garnis de fleurs, et peu écartés.

Feuilles alternes, petites, légèrement dentées, ressemblantes à celles du Calament; les radicales obtuses, en forme de spatule, étalées en rosette, décurrentes sur le pétiole. Celles des tiges sont ovales, avec des pétioles très-courts. Enfin celles des petits rameaux sont linéaires-lancéolées et entières.

Fleurs axillaires et terminales, solitaires, alternes, soutenues sur des pédicelles grêles.

Calice à cinq divisions droites, lancéolées, aiguës, appliquées contre la corolle, roulées extérieurement sur les bords. Sinus un peu réfléchis.

Corolle d'un rose-pâle. Tube cylindrique, long de cinq à six lignes. Limbe évasé. Cinq divisions ovales, obtuses, ouvertes.

Cinq étamines. Filets grêles, élargis à la base. Une capsule à trois loges. Un style. Trois stigmates.

Cette espèce croît dans l'île de Naxos.

CAMPANULA STRICTA (Campanule à fleurs serrées). *Tab.* 28.

C. capsulis obtectis; foliis strictis, caulinis lanceolatis, serratis; floribus sessilibus. LIN. *Spec. p.* 238.—*C. orientalis, folio longo, rigido, aspero, flore sursum spectante.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 3. — Vélins du Muséum.

Tige droite, hérissée de poils, longue d'un à deux pieds, simple ou divisée inférieurement en trois ou quatre rameaux effilés.

Feuilles alternes, lancéolées, aiguës, dentées en scie, parsemées de poils rudes, longues d'un à deux pouces, sur quatre à six lignes de largeur, presque sessiles, redressées et rapprochées de la tige.

Fleurs solitaires, sessiles, droites, axillaires, alternes, serrées contre la tige, disposées en épis simples à la partie supérieure des rameaux.

Calice hémisphérique, velu, persistant, à sinus réfléchis sur les côtés de l'ovaire. Cinq divisions courtes et ovales.

Corolle bleue, longue de huit à dix lignes. Tube cylindrique. Limbe un peu évasé, large d'environ cinq lignes. Cinq divisions ovales, obtuses, ouvertes, peu profondes.

Cinq étamines. Filets élargis à la base.

Un style surmonté de trois petits stigmates réfléchis.

Capsule presque ronde, recouverte par les sinus du calice, partagée en trois loges polyspermes.

Cette espèce est indigène à l'Arménie.

CAMPANULA PARVIFLORA (Campanule à petites fleurs). *Tab.* 29.

C. caule superne ramoso ; foliis radicalibus longe petiolatis, obovatis, crenatis, caulinis ovato-lanceolatis, basi attenuatis et incisis ; floribus paniculatis. LAMARCK. *Dict.* 1, *p.* 588. — *C. orientalis, foliis incisis, flore minimo et multiplici.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 4. — Vélins du Muséum.

Cette espèce se distingue aisément par ses rameaux grêles et étalés, par ses fleurs très-petites, très-nombreuses, un peu inclinées, portées sur des pédicelles grêles, et disposées en une large panicule. Elle est originaire d'Ibérie.

Tige verticale, haute de deux pieds, parsemée de poils courts, divisée en un grand nombre de rameaux grêles, étalés, striés, qui se ramifient eux-mêmes, et forment une panicule étalée.

Feuilles alternes, inégalement dentées, un peu rudes, glâbres ou très-peu velues ; les radicales ovales-allongées, obtuses, inégalement incisées à la base, et décurrentes sur le pétiole ; celles des tiges presque sessiles, ovales-lancéolées, beaucoup plus petites et écartées de la tige.

Fleurs petites, nombreuses, axillaires et terminales, un peu inclinées, solitaires, portées sur des pédicelles filiformes, peu allongés.

Calice persistant, hérissé de poils, à cinq divisions ovales, aiguës, droites. Sinus refléchis sur les parois du calice.

Corolle bleue, longue de cinq à six lignes. Tube cylindrique. Limbe évasé, à cinq divisions ovales, obtuses, un peu ouvertes.

Cinq étamines. Filets grêles, écartés, élargis, rapprochés à la base. Un style droit, en colonne, surmonté de trois stigmates réfléchis. Capsule à trois loges.

CAMPANULA CORYMBOSA (Campanule corymbifère). *Tab.* 30.

C. erecta, villosa; foliis ovatis, serratis; floribus corymbosis; calice tecto, laciniis lanceolato-subulatis, ciliatis; sinubus reflexis. — *C. cretica, foliis longioribus incisis, flore magno.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 3.—Vélins du Muséum.

Cette belle Campanule n'a été mentionnée que dans le Corollaire de Tournefort. Elle ne se trouve point dans son herbier; mais il y en a une bonne description dans ses manuscrits, qui a servi à rectifier celle que je publie.

Tige droite, rameuse, un peu velue, rougeâtre, haute d'un à deux pieds, sur une ligne et demie d'épaisseur.

Feuilles ovales, inégalement dentées en scie, d'un vert-pâle, parsemées de petites soies; les inférieures, un peu ressemblantes à celles de la Bétoine, longues de deux à trois pouces, sur un ou deux de largeur, portées sur un long pétiole creusé en gouttière; celles des tiges plus petites; les supérieures presques sessiles.

Fleurs en corymbe à l'extrémité des rameaux, accompagnées à leur base d'une foliole ovale, aiguë.

Calice persistant à cinq divisions profondes, droites, lancéolées, étroites, très-aiguës, ciliées, à bords repliés en dehors et à sinus réfléchis sur l'ovaire.

Corolle cylindrique, légèrement velue, longue d'un pouce

et demi, sur douze à quinze lignes de large à son ouverture. Limbe à cinq divisions ovales, ouvertes.

Cinq étamines. Filets blancs, grêles, abaissés, rapprochés à la base. Anthères jaunes, longues.

Ovaire infère. Un style en colonne, surmonté de cinq stigmates, ce qui fait présumer que la capsule est à cinq loges.

Cette campanule croît dans l'île de Candie. Elle a quelques rapports avec le *C. Medium*. Lin.; mais elle se distingue aisément par sa racine fusiforme, par ses feuilles ovales, par ses fleurs en corymbe, par les divisions du calice beaucoup plus étroites et plus aiguës, par les sinus qui sont peu prolongés, enfin par le tube de la corolle qui est moins gros et moins renflé.

Campanula pelviformis (Campanule évasée). *Tab.* 31.

C. hirsuta; caule basi procumbente; ramis unifloris; foliis ovatis, serratis; capsulis obtectis; flore maximo pelviformi.— C. capsulis obtectis; foliis inferioribus ovatis, serratis, petiolatis; caulinis subsessilibus; flore maximo pelviformi. Lamarck. *Dict.* 1, *p.* 586. — *C. cretica, caulibus supinis, flore maximo pelviformi.* Tournef. *Cor. Inst.* 3. — Vélins du Muséum.

Cette belle campanule, indigène à l'île de Candie, est décrite avec exactitude dans le manuscrit de Tournefort.

Racine blanche, pivotante, de la grosseur du petit doigt, longue d'un pied, divisée en grosses fibres et souvent bifurquée. De son collet sortent plusieurs tiges velues, cylindriques, de deux à trois lignes d'épaisseur, longues d'environ un pied, tombantes à la base, redressées dans le reste de leur longueur,

simples ou divisées en un petit nombre de rameaux terminés par une fleur.

Feuilles ovales, obtuses ou aiguës, velues, inégalement dentées en scie; les inférieures portées sur un pétiole creusé en gouttière, ressemblantes à celles du Lamium blanc, *Lamium album*, Lin.; les supérieures beaucoup plus petites, presque sessiles et pareillement ovales.

Calice velu, persistant, à cinq divisions droites, ovales, terminées par une longue pointe. Sinus réfléchis inférieurement sur les côtés de l'ovaire.

Corolle très-grande, renflée, d'un bleu tirant sur le gris-de-lin. Limbe évasé, large d'un pouce et demi à deux pouces. Cinq divisions ovales, ouvertes, ciliées.

Cinq étamines. Filets grêles, blancs, contournés, tombans, élargis et rapprochés à la base. Anthères jaunes, longues, grêles.

Un style droit, en colonne, surmonté de cinq stigmates recourbés.

Capsule polysperme à cinq loges.

Campanula tubulosa (Campanule tubulée). *Tab.* 32.

C. pubescens; calicibus obtectis; caule decumbente; foliis serratis, radicalibus ovatis, petiolatis, caulinis lanceolatis; pedunculis unifloris; corolla elongata. — *C. capsulis obtectis; foliis radicalibus petiolatis, ovatis, inæqualiter dentatis, basi incisis, caulinis oblongis, serratis, sessilibus; flore oblongo.* Lamarck. *Dict.* 1, *p.* 586. — *C. cretica, caulibus supinis, foliis incisis, flore oblongo.* Tournef. *Cor. Inst.* 3 — Vélins du Muséum.

Toute la plante est pubescente.

Racine fusiforme, blanche, souvent bifurquée, garnie de fibres tortueuses. De son collet sortent plusieurs tiges d'une couleur rougeâtre, les unes redressées, les autres tombantes ou même couchées, peu rameuses, longues de six à dix pouces, sur une ligne d'épaisseur.

Feuilles dentées en scie : les radicales ainsi que celles de la base des tiges, ovales, pétiolées, inégalement dentées en scie, un peu aiguës, décurrentes sur le pétiole, souvent incisées à la base, larges de douze à quinze lignes, sur une longueur double ; celles de la partie supérieure des tiges sont beaucoup plus petites, étalées, presque sessiles, et crêpues sur les bords.

Pédoncules axillaires, longs d'un à deux pouces, garnis de deux ou trois folioles, et terminés ainsi que la tige par une seule fleur.

Calice à cinq divisions profondes, droites, ovales, très-aiguës ; Sinus un peu réfléchis sur les parois de l'ovaire.

Corolle d'un bleu-clair, pubescente. Tube cylindrique, long d'un pouce. Limbe évasé, large de cinq à six lignes. Cinq divisions ovales, un peu ouvertes. Cinq étamines. Filets blancs, grêles, élargis à la base. Anthères jaunes, allongées.

Un style en colonne, surmonté de trois stigmates recourbés.

Cette campanule croît dans l'île de Crête. Tournefort en a donné une description dans son manuscrit. Elle a quelque rapport avec le *C. dichotoma*. Lin. Elle en diffère par ses tiges qui ne sont pas dichotomes.

Campanula pentagonia (Campanule de Thrace). *Tab.* 33.

C. ramosa, diffusa; foliis inferioribus oblongis, obtusis, superioribus lanceolatis; floribus solitariis; corollis calice longioribus. — *C. caule subdiviso, ramosissimo; foliis linearibus, acuminatis.* Lin. *Spec.* 239. — *C. pentagonia, flore amplissimo tracica.* Tournef. *Inst.* 112. — *C. cretica arvensis, flore maximo.* Tournef. *Cor. Inst.* 3. — Vélins du Muséum.

Cette campanule ne me paroît qu'une variété du *C. hybrida* Lin., à fleurs beaucoup plus grandes. Il est hors de doute que c'est la même plante que Tournefort a désignée par les deux phrases que j'ai citées, et dont l'une est des Instituts, et l'autre du Corollaire, comme je m'en suis convaincu d'après l'examen des échantillons conservés dans son herbier. C'est ce qui m'a déterminé à publier la gravure de la plante en question, afin de la faire connoître aux botanistes, et qu'ils évitent de la désigner comme une espèce distincte.

Lactuca cretica (Laitue de Crète). *Tab.* 34.

L. foliis pinnatifidis-dentatis; superis squamiformibus, integerrimis, acutis, caulem ambientibus; racemo terminali; floribus breviter pedicellatis. — *Lactuca cretica, sonchi folio, flore pulchro.* Tournef. *Cor. Inst.* 35. — Vélins du Muséum.

Cette plante me paroît une espèce différente du *Sonchus tuberosus*, Lin. fil., qui est indigène à la Tartarie, et je crois qu'il ne faut pas les réunir, comme l'a fait M. Willdenow. Linnæus dit que le *Sonchus tuberosus* a les fleurs d'un bleu pâle, et que le pivot de l'aigrette qui couronne la graine es

très-court. Le *Lactuca cretica* a les fleurs jaunes, et les aigraittes sont portées sur un pivot de sept à huit lignes. Ces différences me paroissent suffisantes pour les séparer.

Tige simple, cylindrique, violette, haute d'un à deux pieds.

Feuilles alternes, pinnatifides, glabres, longues de trois à quatre pouces, sur un pouce de largeur; découpures aiguës, inégalement dentées, les supérieures en forme d'écailles, entières, ovales, pointues, concaves et embrassantes.

Fleurs portées chacune sur un pédicelle court, accompagné d'une petite bractée, disposées en une grappe simple et un peu lâche à la partie supérieure de la tige.

Calice allongé, imbriqué. Écailles extérieures ovales, pointues; les intérieures lancéolées, beaucoup plus longues.

Corolle semi-flosculeuse, jaune, d'un pouce de diamètre. Demi-fleurons linéaires, aplatis, tronqués et dentés au sommet.

Cinq étamines. Anthères violettes, réunies en un petit cylindre.

Un style grêle. Deux stigmates recourbés.

Graines nues, oblongues, brunes, surmontées d'une aigrette blanche, soyeuse, portée sur un pivot filiforme, long de sept à huit lignes.

Réceptacle nu.

CNICUS CYNAROIDES. *Tab.* 35.

C. foliis sessilibus, pinnatifidis, supra glabris, subtus tomentosis, laciniis bilobis, divaricatis, spinosis; calicibus ovatis, arachnoideo-pubescentibus; squamis lanceolatis, rigidis, spinosis, patentissimis. WILD. *Spec.* 3, *p.* 1670. — *Carduus cynaroides.* LAMARCK. *Dict.* 1, *p.* 702. *Carduus creticus, foliis lanceolatis, splendentibus, subtus incanis, flore purpurascente.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 31. — Vélins du Muséum.

Tige rameuse, droite, striée, cotonneuse, haute d'un ou deux pieds.

Feuilles embrassantes, lancéolées, longues de quatre à six pouces, sur huit à dix lignes de largeur; vertes, luisantes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, pinnatifides; découpures distinctes, quelquefois un peu arrondies, bordées de deux, trois ou quatre dents inégales, aiguës, surmontées d'une épine jaune; celle du sommet est la plus grande.

Rameaux terminés par une seule fleur de la grandeur de celle du Chardon lancéolé, *Carduus lanceolatus*, Lin.

Calice ovale, laineux, imbriqué. Écailles élargies à la base, terminées par une longue pointe lâche, en forme d'alène, surmontée d'une épine forte et très-piquante; les inférieures souvent recourbées en bas.

Fleurs flosculeuses, toutes hermaphrodites. Fleurons violets, infundibuliformes, renflés depuis la partie moyenne jusqu'au sommet. Limbe à cinq divisions étroites, aiguës.

Cinq étamines. Anthères réunis en un petit cylindre qui déborde un peu la corolle.

Un style filiforme, plus long que les étamines. Un seul stigmate.

Graine oblongue, couronnée d'une aigrette blanche dont les soies sont fines et plumeuses.

Réceptacle garni de soies.

Cette plante croît dans l'île de Candie.

Tanacetum incanum (Tanaisie blanche). *Tab.* 36.

T. foliis bipinnatis, tomentosis; corymbo ovato, composito. Lin. *Spec.* 1183.—*T. foliis incanis, pinnatis; pinnis digitato-partitis, confertis; corymbis coarctatis, subpaniculatis.* Wild. *Spec.* 3. *p.* 1811. — *Absinthium orientale incanum, tenuifolium, floribus luteis in capitulum congestis et sursum spectantibus.* Tournef. *Cor. Inst.* 34. — Vélins du Muséum.

Cette plante a le port, le feuillage et les fleurs d'une Armoise, et elle appartient plutôt à ce genre qu'à celui de la Tanaisie; mais comme les caractères qui les distinguent sont peu tranchés, j'ai préféré, pour ne pas introduire un nouveau nom, de la laisser à la place que Linnæus, M. Willdenow et autres lui avoit assignée.

Racine ligneuse, pivotante, longue de six à huit pouces, de la grosseur du doigt, divisée inférieurement en plusieurs rameaux. De son sommet sortent des tiges grêles, simples, droites, hautes d'environ un pied, couvertes de petites soies blanches.

Feuilles petites, alternes, éparses, soyeuses et argentées, deux fois pennées; folioles linéaires, un peu aiguës, souvent réunies trois à trois.

Fleurs nombreuses, de la grandeur de celle de l'Armoise commune, *Artemisia vulgaris*, Lin., rapprochées en petites têtes portées sur des pédoncules axillaires et peu écartés à l'extrémité de la tige.

Calice cylindrique, imbriqué. Écailles oblongues, serrées, obtuses, un peu plus courtes que les fleurons.

Fleurons hermaphrodites à cinq dents. Anthères rapprochées, mais non réunies. Fleurons femelles, très-grêles à la circonférence.

Un style. Deux stigmates courts.

Graines nues, très-petites, ovales, renversées.

Réceptacle nu.

Elle est originaire d'Arménie.

ANACYCLUS CRETICUS (Anacyclus de Crète). *Tab.* 37.

A. foliis decompositis, linearibus; laciniis divisis, planis, LIN. *Spec.* 3, *p.* 1258.—*A. foliis bipinnatis, foliolis oblongis; caule procumbente.* WILD. *Spec.* 3, *p.* 2171. — *Cotula cretica minima, Chamæmeli folio, capitulo inflexo.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 37. — Vélins du Muséum.

Racine tortueuse, épaisse de deux à trois lignes, garnie de fibres latérales. De son collet sortent plusieurs tiges rameuses, touffues, cylindriques, étalées, tombantes, ou même quelquefois couchées, longues de trois à six pouces.

Feuilles pétiolées, velues, longues d'un pouce à un pouce et demi, sur quatre ou cinq lignes de largeur, pennées avec une impaire; folioles inégalement découpées, quelquefois

simples ; celle du sommet souvent trifurquée. Découpures courtes, petites : les unes obtuses, les autres un peu aiguës. Pétiole creusé en gouttière, plus court que la feuille.

Pédoncules striés, nus, d'inégale longueur, sensiblement renflés de la base au sommet, droit et quelquefois inclinés, terminés par une fleur large de trois ou quatre lignes.

Calice évasé, velu. Écailles oblongues, obtuses, égales, sur deux rangs, serrées contre la fleur.

Fleurs flosculeuses, toutes hermaphrodites. Fleurons jaunes, plus longs que le calice. Tube cylindrique. Limbe à cinq divisions ovales, aiguës.

Étamines de la longueur de la corolle. Anthères réunies.

Un style. Deux stigmates épais. Ovaire infère.

Graines allongées, striées longitudinalement, couronnées d'un petit rebord saillant, unilatéral.

Réceptacle étroit, garni de paillettes concaves qui entourent un côté de la graine.

Cette plante est indigène à l'île de Candie.

Inula conyzoides (Aunée à feuilles de Conize). *Tab.* 38.

I. villosa; *radiculis fusiformibus; foliis denticulatis, radicalibus lato-lanceolatis, inferne angustatis, caulinis lanceolatis amplexicaulibus; floribus laxe corymbosis.—Aster creticus conyzoides, flore magno, Asphodeli radice.* Tournef. *Cor. Inst.* 36.— Vélins du Muséum.

Cette espèce d'Aunée, indigène à l'île de Candie, a de l'affinité avec l'*Inula salicina*, Lin., dont elle diffère néanmoins par sa racine garnie de radicules charnues et fusiformes, par

ses feuilles radicales beaucoup plus grandes et qui ressemblent à celles du *Conyza squarroza*, Lin. Ses fleurs sont aussi plus larges et moins nombreuses. Tournefort l'a décrite dans son manuscrit; mais elle ne se trouve ni dans son herbier ni dans celui de Vaillant.

Racine brune, horizontale, de la grosseur du petit doigt. De sa surface inférieure sortent plusieurs radicules perpendiculaires, charnues, cassantes, longues de deux à trois pouces, inégales, fusiformes et ressemblantes à de petits navets.

Tige droite, ferme, cylindrique, velue, souvent rougeâtre, rameuse à sa partie supérieure, haute d'un pied à un pied et demi.

Feuilles alternes, pubescentes, d'un vert pâle, légèrement dentées sur les bords; les radicales rétrécies à la base, élargies vers le sommet, ressemblantes à celles du *Conyza squarrosa*, Lin., longues de cinq à six pouces, sur deux ou trois de largeur, portées sur un pétiole court, creusé en gouttière; celles des tiges sont sessiles, embrassantes, lancéolées, aiguës ou un peu obtuses et arrondies à la base de chaque côté.

Quatre à cinq pédoncules axillaires, garnis de quelques folioles, longs de trois ou quatre pouces, disposés en un corymbe lâche à la partie supérieur, de la tige, terminés chacun par une fleur radiée, jaune, large d'environ quinze à dix-huit lignes.

Calice hémisphérique, velu, composé de folioles nombreuses, étroites, en alêne, imbriquées, lâches au sommet.

Demi-fleurons très-nombreux, linéaires, larges d'une demiligne, disposés sur deux ou trois rangs, tronqués et dentés au sommet.

Disque convexe. Fleurons à cinq dents.

Graines très-petites, couronnées d'une aigrette soyeuse, blanche.

SCABIOSA ARGENTEA (Scabieuse argentée). *Tab.* 39.

S. corollulis quinquefidis; foliis pinnatis; laciniis lanceolatis; pedunculis nudis, lævibus, unifloris LIN. *Spec.* 145.— *S. orientalis argentea, foliis inferioribus incisis.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 34.— *Asterocephalus perennis, argenteus, laciniatus; caule tenui eburneo.* VAIL. ACAD. 1722, *p.* 181.

A. S. orientalis hirsuta, tenuissime laciniata, flore parvo purpureo. TOURNEF. *Cor. Inst.* 34. — FL. ATL. 1, *p.* 122. — Vélins du Muséum.

Toute la plante est velue.

Tige rude, verticale, dichotome à sa partie supérieure, haute de deux pieds.

Feuilles opposées; les radicales en spatule, étroites, obtuses, dentées, décurrentes sur le pétiole; celles des tiges, pennées avec une impaire. Découpures linéaires, distinctes, entières et recourbées : l'impaire est la plus grande.

Rameaux grêles et étalés. Pédoncules filiformes, allongés, sans feuilles, terminés par une fleur.

Calice commun, persistant, velu, de la longueur des fleurs, et quelquefois plus long, découpé profondément en plusieurs folioles linéaires, inégales, redressées, ensuite abaissées lorsque le fruit est mûr.

Corolles irrégulières, soyeuses, rayonnantes, d'un rose-pâle, quelquefois bleues ou blanches, à cinq divisions; celles de la circonférence beaucoup plus grandes.

Cinq étamines. Un style.

Graines réunies en une petite tête sphérique.

Calice partiel double; l'extérieur membraneux, denté, strié, évasé, formant un peu la cloche; l'intérieur très-petit, à cinq rayons aigus, terminés chacun par une soie rousse, plus longue que le calice extérieur.

Graine cylindrique, velue inférieurement, creusée de huit à neuf petites fossettes.

La gravure que je publie représente la variété *A*, qui ne diffère que par la couleur rose de ses fleurs.

Scabiosa micrantha (Scabieuse à petites fleurs). *Tab.* 40.

S. corollis æqualibus; foliis radicalibus lanceolatis, serratis; caulinis impari-pinnatis; pedunculis elongatis; calicibus flore longioribus; fructu oblongo. — *S. orientalis villosa, flore suave rubente, fructu pulchro, oblongo.* Tournef. *Cor. Inst.* 35. — Vélins du Muséum.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Sc. argentea*, Lin.; mais elle s'en distingue facilement par ses corolles qui ne sont pas rayonnantes, et par ses fruits disposés en une tête oblongue, beaucoup plus grande.

Tige droite, cylindrique, un peu velue, haute de deux pieds, partagée en rameaux un peu étalés.

Feuilles opposées, les radicales ainsi que les inférieures de la tige lancéolées, décurrentes sur les pétioles, bordées de dents aiguës et écartées; les supérieures pennées avec une impaire, un peu recourbées. Folioles opposées, linéaires, lancéolées, aiguës, entières, croissantes de la base au sommet du pétiole; celle qui le termine est la plus grande.

Pédoncules longs, grêles, sans feuilles, terminés par une tête de fleurs.

Calice commun, soyeux, persistant, plus long que les corolles, divisé très-profondément en six à neuf folioles linéaires, aiguës, inégales, redressées, ensuite abaissées à l'époque de la maturité du fruit.

Corolles petites, en tube, d'une couleur rose. Fleurons à-peu-près égaux, à cinq dents. Ceux de la circonférence un peu irréguliers.

Cinq étamines. Un style. Un stigmate.

Fruits réunis en une tête oblongue et obtuse.

Calice partiel, double; l'extérieur membraneux, évasé, campaniforme, denté, garni de soies à la base, marqué de nervures longitudinales, rayonnantes; l'intérieur petit, étoilé, à cinq rayons aigus, surmontés chacun d'une soie rousse, plus longue que le calice externe. Réceptacle allongé, garni de paillettes étroites, velues.

Elle est originaire d'Arménie.

VALERIANA SISYMBRIIFOLIA (Valériane à feuilles de Cresson).
Tab. 41.

V. foliis omnibus pinnatis; foliolis ovato-subrotundis, integerrimis. WAHL. *Spec.* 2, *p.* 7. — *V. orientalis*, *Sisymbrii Matthioli folio.* TOURN. *Cor. Inst.* 6. — Vélins du Muséum. ♃.

Cette belle espèce de Valériane, originaire d'Arménie, a quelques rapports avec le *V. dioica*, Lin.

Racine charnue, pivotante, de la longueur et de la grosseur du petit doigt, garnie de longues fibres descendantes qui sortent de sa surface.

Tige droite, simple, lisse, longue d'un ou deux pieds.

Feuilles opposées, pennées avec une impaire. Trois paires de folioles, alternes, ovales ou arrondies, obtuses, glabres, entières, portées chacune sur un pétiole court; elles vont en croissant de la base du pétiole jusqu'au sommet. Celle qui le termine est la plus grande.

Fleurs d'un rose-pâle, très-rapprochées, disposées en corymbe au sommet de la tige, accompagnées de petites bractées linéaires.

Corolle en entonnoir. Tube comprimé, ayant à sa base une petite bosse latérale. Limbe ouvert, à cinq divisions obtuses, un peu inégales.

Trois étamines plus longues que le tube. Filets grêles. Anthères petites, obtuses, mobiles, à deux loges.

Un style surmonté de trois stigmates.

Je n'ai point vu le fruit.

Les feuilles pennées avec une impaire; les folioles ovales, obtuses ou arrondies, sont les caractères qui distinguent cette espèce.

Cachrys cretica (Cachrys de Crète). *Tab.* 42.

C. foliis bipinnatis, foliolis lanceolatis, serratis; seminibus sulcatis, asperis. Lamarck. *Dict.* 1, *p.* 259. — *C. cretica, Angelicæ folio, Asphodeli radice.* Tourn. *Cor. Inst.* 23. — *Libanotis Apii folio, semine aspero.* C. B. Pin. 157. — Vélins du Muséum. ♃.

Tournefort a laissé dans ses manuscrits une description abrégée de cette plante qu'il découvrit, en 1700, dans l'île de Candie. Il dit que la fleur étoit passée lorsqu'il l'observa;

et en effet, les individus conservés dans son herbier et dans celui de Vaillant n'ont que des fruits.

De la base de la tige sortent plusieurs racines fusiformes, divergentes, charnues, de la grosseur du doigt, longues de trois pouces, terminées par une radicule grêle. Tournefort dit que leur surface est couverte d'une enveloppe brune, qu'elles sont blanches intérieurement et d'un goût aromatique.

Tige droite, ferme, cannelée, peu rameuse, haute d'un pied et demi, sur trois ou quatre lignes d'épaisseur.

Feuilles ressemblantes à celles de l'Angélique sauvage, *A. sylvestris*, Lin.; deux fois pennées avec une impaire. Folioles ovales-lancéolées, aiguës, glabres, inégalement dentées en scie, d'un vert luisant, sessiles et opposées deux à deux. Pétiole concave, élargi à la base et embrassant la tige.

Involucre et involucelle nuls.

Ombelle aplatie, composée de six à dix rayons inégaux.

Deux grosses graines accolées, convexes, ovales, aiguës, brunes, fongeuses, marquées chacune de cinq sillons, hérissées de petites pointes rudes recourbées en crochet.

Deux styles courts, persistans.

Bunium ferulæfolium (Bunium à feuilles de Férule). *Tab.* 43.

B. foliis multifariam trifidis; foliolis omnibus uniformibus, linearibus; involucro polyphyllo, subulato; seminibus semiteretibus, striatis, obtusis.— Bulbocastanum creticum, Ferulæ folio, semine oblongo. Tournef. *Cor. Inst.* 21.— Vélins du Muséum. ♃.

Racine tubéreuse, irrégulière, de la grosseur d'une noix, roussâtre en dehors, blanche intérieurement, garnie de quelques radicules capillaires.

Tige grêle, striée, un peu tortueuse, haute d'un pied à un pied et demi, partagée en plusieurs rameaux étalés.

Feuilles glabres, plusieurs fois trifurquées. Folioles étroites, linéaires, aiguës, toutes uniformes, marquées d'un sillon longitudinal. Pétiole commun étroit, élargi, strié, concave à la base et embrassant la tige.

Pédoncules longs, nus ou garnis de quelques feuilles. Involucre court, composé de cinq à six folioles aiguës et très-étroites. Involucelle plus petit semblable à l'involucre.

Ombelle plane, penchée avant la floraison. Six à dix rayons grêles, inégaux. Cinq pétales blancs, terminés par une pointe recourbée en dedans, ce qui les fait paroître échancrés.

Cinq étamines sur l'ovaire. Anthères blanches, rondes, petites.

Deux styles. Deux graines accolées, grêles, demi-cylindriques, allongées, tronquées et obtuses.

Cette plante, originaire de l'île de Candie, et dont Tournefort a laissé une bonne description dans ses manuscrits, a beaucoup d'affinité avec le *Bunium Bulbocastanum*, Lin., qui croît dans nos campagnes; mais elle en diffère surtout par les folioles des feuilles radicales qui sont linéaires et semblables à celles des tiges. Celles du *B. Bulbocastanum*, sont larges, un peu ressemblantes aux feuilles du Persil, et très-différentes de celles de la tige. Les graines de ce dernier sont aussi cannelées moins profondément.

Le *Bunium ferulæfolium* ne sauroit être pareillement confondu avec le *Bunium denudatum* de M. Decandolle ou *Bunium majus* de M. Willdenow, qui n'a point d'involucre, et dont les graines, terminées chacune par un style persistant, sont amincies vers le sommet: sa tige d'ailleurs est nue inférieurement, moins tortueuse, et ses feuilles sont beaucoup plus découpées que celle du *B. ferulæfolium*.

Ranunculus grandiflorus (Renoncule à grande fleur). *Tab.* 44.

R. villosus; caule paucifloro, erecto; foliis radicalibus, profunde trilobis, lobis inæqualiter laciniatis; calice reflexo. — *R. caule erecto, bifolio; foliis multifidis, caulinis alternis, sessilibus*, Lin. *Spec.* 781. — *R. orientalis, Aconiti folio, flore luteo maximo*, Tournef. *Cor. Inst.* 20. — Vélins du Muséum.

Cette espèce de Renoncule, quoique mentionnée depuis long-temps dans divers ouvrages de botanique, est cependant très-peu connue, parce qu'elle est rare dans les herbiers, et qu'il n'en existe aucune bonne description. C'est ce qui m'a déterminé à la publier de nouveau avec une gravure où elle est fidèlement représentée.

Racine composée d'un grand nombre de fibres grêles réunies en un faisceau.

Tige cylindrique, velue, droite, simple ou divisée à sa partie supérieure en un petit nombre de rameaux ou pédoncules terminés par une fleur, nue ou seulement garnie d'une ou deux feuilles linéaires et entières, quelquefois partagée en deux ou trois lanières, allongées et aiguës. Les radicales ressemblent assez bien à celles du Napel, *Aconitum Napellus*, Lin.; elles sont velues, divisées très-profondément en trois lobes élargis en éventail de la base au sommet, et inégalement laciniés. Pétiole cylindrique creusé en dessus d'une gouttière longitudinale, élargi et formant une gaîne inférieurement.

Calice velu, réfléchi. Cinq feuilles ovales, un peu aiguës.

Corolle d'environ un pouce de diamètre. Cinq pétales

jaunes, veinés dans leur longueur, arrondis, légèrement échancrés au sommet, ayant à la base une petite lame ou duplicature, comme dans les autres espèces du même genre.

Étamines indéfinies, jaunes. Anthères oblongues, attachées le long des deux bords du filet.

Plusieurs ovaires réunis en une tête sphérique, surmontés chacun d'un stigmate.

Je n'ai point vu le fruit à maturité.

Elle croît naturellement en Cappadoce.

HELLEBORUS ORIENTALIS (Ellébore d'Orient). *Tab.* 45.

H. Caule multifloro; foliis pedatis, subtus hirsutis. WILD. *Spec.* 2, *p.* 1337. — *H. Caule superne diviso, folioso, foliis duplo altiore; foliis amplis, pedato-digitatis, subtus pubescentibus.* LAMARCK. *Dict.* 3, *p.* 96. — *H. niger orientalis, amplissimo folio, caule prœalto, flore purpurascente.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 20. — Vélins du Muséum. v.

« La racine de cette espèce d'Ellébore, que les Turcs appellent *Zoptème*, est, dit Tournefort, *Voyage du Levant*, » tome 2, p. 474, un tronçon gros comme le pouce, couché » en travers, long de trois ou quatre pouces, dur, ligneux, » divisé en quelques racines plus menues et tortues. Toutes ces » parties poussent des jets de deux ou trois pouces de long, » terminés par des œilletons ou bourgeons rougeâtres, mais » le tronçon et ses subdivisions sont noirâtres en dehors et » blanchâtres en dedans. Les fibres qui les accompagnent sont » touffues, longues de huit ou dix pouces, grosses depuis une

» ligne jusqu'à deux, peu ou point du tout chevelues. Les plus » vieilles sont noirâtres en dedans, d'autres sont brunes : les » nouvelles sont blanches ; les unes et les autres ont la chair » cassante, sans âcreté ni odeur. »

Feuilles radicales très-grandes, coriaces, composées de sept folioles lancéolées, quelquefois elliptiques, inégalement dentées en scie, longues de six à huit pouces, sur un ou deux de large, disposées en pédale, lisses, glabres en dessus, parsemées en dessous de nervures saillantes, pubescentes et en réseau. Les deux folioles latérales externes souvent bifurquées profondément. Pétiole cylindrique, droit, vertical, strié, pubescent, plus long que la feuille.

Tige lisse, haute d'un pied à un pied et demi, simple inférieurement, rameuse à sa partie supérieure, garnie de feuilles alternes, sessiles où presque sessiles, placées à la base des rameaux et des pédoncules. Celles qui accompagnent les rameaux sont en pédale comme les radicales, mais leurs folioles sont beaucoup plus étroites. Celles des pédoncules sont partagées en trois ou cinq lobes constamment lancéolés et dentés en scie.

Fleurs penchées, larges d'un pouce et demi à deux pouces, soutenues sur des pédoncules d'inégale longueur et formant une panicule à l'extrémité de la tige.

Calice nul.

Corolle persistante. Cinq pétales elliptiques, obtus, entiers, veinés, d'une couleur blanche nuancée de rose.

Je n'ai point observé les étamines et les nectaires : ils ne sont point exprimés dans le dessin d'Aubriet ; et tous les rameaux conservés dans les herbiers de Tournefort et de Vaillant en sont dépourvus.

Cinq ovaires supères, rapprochés au centre de la fleur, surmontés chacun d'un style grêle et recourbé en bas.

Trois à cinq capsules à une loge, comprimées latéralement, et parsemées de petites lignes transversales; elles s'ouvrent du côté interne en deux valves comme celles des autres espèces du même genre, et sont terminées par le style qui persiste et croît avec le fruit.

Graines noires, oblongues, ridées, attachées au bord des valves le long de la suture.

L'Ellébore d'Orient a quelque ressemblance avec l'Ellébore vert de nos Alpes, *H. viridis*, Lin. Il en diffère par ses feuilles radicales plus dures, plus épaisses, beaucoup plus grandes, et dont les nervures inférieures sont pubescentes; par ses fleurs nuancées de rose, et au moins une fois plus larges.

Il croît sur le mont Olympe, à Anticyre, et sur les bords de la mer Noire.

Les anciens connoissoient deux sortes d'Ellébore, l'un blanc, et l'autre noir, distinction fondée principalement sur la couleur de la racine. Nous ignorons ce que c'est que l'Ellébore blanc. Théophraste dit qu'il ne croissoit que dans un canton du mont OEta qu'il nomme *Pyra*, et que l'Ellébore noir au-contraire étoit très-commun, *niger ubique provenit.*

Il paroît assez bien prouvé que la plante que je viens de décrire est le véritable Ellébore noir que les médecins grecs et romains employoient autrefois avec un grand succès pour guérir la manie, le mal caduc, l'hydropisie et autres maladies. L'Ellébore noir croissoit spontanément dans les îles d'Anticyre, dans la Bœotie, dans l'Eubée, sur le mont Hélicon et autres lieux circonvoisins, où on le recueilloit pour l'usage de la médecine. *Voyez* Théophraste, liv. 10, ch. 11, et Pline, liv. 25, ch. 5.

Tournefort, en visitant ces mêmes contrées, n'y trouva que l'espèce d'Ellébore dont il est ici mention, et il en conclut, avec assez de fondement, que c'est l'Ellébore noir des anciens. Si les descriptions qu'ils en ont laissées sont très-vagues, du moins elles ne contredisent point l'assertion de Tournefort qui me paroît très-plausible. Pline dit que les feuilles de l'Ellébore noir ressemblent à celles du Platane, mais qu'elles sont d'un vert plus foncé et plus découpées. *Folia nigri Ellebori Platani similia, sed minora nigrioraque et pluribus divisuris scissa.* Dioscoride en parle à-peu-près dans les mêmes termes, et il ajoute que ses fleurs sont d'un blanc nuancé de pourpre. *Folia viridia Platani similia, sed minora, foliis Sphondilii proxima, pluribus divisuris scissa, nigriora et subasperata. Flores candidi, purpurascentes.*

Tournefort essaya l'usage de l'Ellébore; mais les effets ne répondirent point à son attente. Il dit que l'extrait en est brun, résineux et très-amer; qu'en ayant donné à trois Arméniens depuis vingt grains jusqu'à un demi-gros, les malades se plaignirent d'avoir été fatigués par des nausées et par des tiraillemens d'entrailles, qu'ils ressentirent une impression de feu et d'âcreté dans l'œsophage et l'estomac, accompagnée de mouvemens convulsifs et d'élancemens dans la tête, qui se renouvelèrent pendant quelques jours; qu'un médecin habile, qui avoit pratiqué long-temps la médecine à Constantinople, à Cutaye et à Pruse, lui assura qu'il avoit abandonné l'usage de cette plante à cause des mauvais effets qu'elle produisoit, et que les Turcs lui attribuoient néanmoins de grandes vertus.

Les anciens médecins regardoient l'Ellébore comme un remède violent; mais, pour en adoucir l'action, ils lui faisoient

subir, avant de l'employer, différentes préparations qui nous sont inconnues. Ils avoient soin aussi de disposer les malades par une diète de plusieurs jours, par des médicamens préparatoires, et ils ne le donnoient ni aux vieillards, ni aux enfans, ni aux femmes délicates, ni à ceux qui étoient sujets à des hémorragies internes. Ils regardoient ce remède comme très-puissant et très-utile, lorsqu'il étoit prescrit à propos, et Pline rapporte que Drusus, tribun du peuple, fut guéri à Anticyre du mal caduc, par l'usage de l'Ellébore.

Il seroit utile que des médecins habiles l'essayassent de nouveau, afin d'en bien déterminer l'action, et qu'ils l'employassent de différentes manières, à différentes doses et dans des cas différens; peut-être parviendroient-ils à obtenir des résultats utiles d'un remède dont l'antiquité a proclamé les vertus.

Papaver floribundum (Pavot à fleurs nombreuses). *Tab.* 46.

P. foliis imis pinnatis, superis pinnatifidis, villosis incisis; ramis floriferis axillaribus et terminalibus; pedunculis unifloris; capsulis glabris, oblongis. — P. orientale, tenuiter incisum, ad caulem floridum. Tournef. *Cor. Inst.* 17. — Vélins du Muséum.

Ce beau Pavot est originaire d'Arménie où il fut découvert par Tournefort. Il a quelque ressemblance avec le Pavot des Alpes, *P. alpinum*, Lin.; mais il en diffère par ses tiges plus élevées, plus garnies de fleurs, et par ses capsules lisses et oblongues. Toutes ses parties, à l'exception des pétales et des capsules, sont garnies de longues soies jaunes.

Tige droite, haute d'un à deux pieds, divisée en rameaux étalés.

Feuilles alternes; les inférieures pennées, portées sur un pétiole creusé en gouttière. Folioles opposées, inégalement découpées. Découpures aiguës, terminées par une soie. Les feuilles du reste de la tige sont pinnatifides, sessiles, et leurs divisions ressemblent à celles des inférieures.

Fleurs penchées avant leur épanouissement. Elles naissent sur les rameaux latéraux et au sommet de la tige, soutenues sur des pédoncules grêles, allongés et dégarnis de feuilles.

Calice ovale, velu, à deux feuilles caduques.

Corolle de la grandeur de celle du Pavot Argémoné, *P. Argemone*, Lin. Quatre pétales ouverts, rouges, arrondis au sommet.

Étamines indéfinies.

Style nul. Un petit stigmate à cinq ou six rayons.

Capsule lisse, oblongue, polysperme, s'ouvrant comme celle des autres Pavots par des pores placés sous le stigmate. Graines nombreuses, très-petites.

HESPERIS PINNATIFIDA (Julienne à feuilles pennées) *Tab.* 47.

H. foliis impari-pinnatifidis; ramis filiformibus; siliquis torulosis, subulatis. — Leucoium maritimum minimum hispanicum vernum, foliis Erucæ. TOURNEF. *Inst.* 221. *Ex herbario. — An Cheiranthus trilobus* LIN.? —Vélins du Muséum.

Cette jolie espèce de Julienne vient en Espagne et dans l'Orient. J'ai cru devoir en publier ici la gravure, quoiqu'elle ne soit pas mentionnée dans le Corollaire des Instituts. Elle se plait dans les terreins sablonneux et arides.

Du collet de sa racine sortent plusieurs tiges grêles, cylindriques, rameuses, longues de six à huit pouces, les unes droites, les autres tombantes; les rameaux sont filiformes et étalés.

Feuilles pétiolées, d'une couleur cendrée, parsemées ainsi que les tiges d'un grand nombre de petits poils étoilés, visibles à la loupe; les radicales entières, étroites, obtuses; celles des tiges pinnatifides, quelquefois découpées en lyre. Découpures obtuses. Le lobe du sommet plus grand que les latéraux qui sont communément au nombre de quatre et un peu écartés les uns des autres.

Les fleurs naissent sur des pédicelles courts et filiformes à la sommité des rameaux.

Calice grêle, allongé. Quatre feuilles linéaires serrées contre les onglets.

Quatre pétales roses, blancs à la base, ovales-renversés, tronqués et quelquefois échancrés au sommet. Onglets grêles, un peu plus longs que le calice.

Six étamines, dont deux plus courtes.

Un style aigu, persistant.

Silique filiforme, tuberculeuse, pubescente, longue d'un pouce. Graines très-petites, rousses, oblongues.

Cette plante a une très-grande affinité avec l'*Hesperis ramosissima* de la Flore Atlantique, dont elle n'est même peut-être qu'une variété. Elle s'en distingue par ses feuilles pinnatifides. Elles sont simplement dentées dans l'*Hesperis ramosissima*, dont les fleurs sont aussi plus petites.

ALYSSUM DENSIFLORUM (Alysson à fleurs serrées). *Tab.* 48.

A. foliis angusto-lanceolatis ; floribus racemosis, dense congestis ; siliculis orbiculatis, monospermis. — *A. orientale Serpylli folio, capitulis in spicam longissimam dense digestis.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 15. — Vélins du Muséum.

La plante dont je publie ici la gravure d'après le dessin original d'Aubriet, est très-certainement celle du Corollaire des Instituts dont j'ai cité la phrase, et les individus conservés dans l'herbier de Tournefort, sous la même dénomination, en font également foi.

M. Willdenow a rapporté la même phrase à une espèce qu'il nomme *Alysson strictum*, et que je soupçonne être une plante différente de celle de Tournefort. M. Willdenow dit que les silicules de son *A. strictum* sont ovales et cotonneuses ; celles de l'*Alysson densiflorum* sont orbiculaires et seulement garnies de petits poils étoilés, qui ne sont guère visibles qu'à la loupe. Ces différences m'ont fait douter de l'identité de ces deux plantes, c'est ce qui m'a déterminé à ne pas adopter la dénomination de M. Willdenow.

Tige rameuse, grêle, cylindrique, haute de huit à dix pouces, couverte, ainsi que les feuilles et les silicules, de petits poils étoilés visibles à la loupe. Rameaux un peu étalés.

Feuilles entières, lancéolées, alternes, d'une couleur cendrée, larges de deux ou trois lignes, sur cinq à huit de longueur.

Fleurs petites, très-nombreuses et très-serrées, disposées en un grappe simple, cylindrique, longue de trois à quatre pouces, à l'extrémité de chaque rameau. Pédicelles grêles et courts.

Calice très-petit, à quatre feuilles oblongues.

Corolle large de deux lignes. Quatre pétales blancs, arrondis, disposés en croix, plus longs que le calice.

Un style court. Silicules nombreuses, redressées, rapprochées de la tige, de la grandeur et de la forme de celles de l'*Alyssum calycinum*, Lin.

Elle est originaire d'Arménie.

Alyssum samolifolium (Alysson à feuilles de Samolus). *Tab.* 49.

A. glabrum; foliis ovatis, obtusis, integerrimis; petalis emarginatis. — Thlaspi orientale glabrum Samoli foliis. Tournef. *Cor. Inst.* 15. — Vélins du Muséum.

Cette plante est toute glabre.

Tige cylindrique, haute d'un pied à un pied et demi, partagée inférieurement en un petit nombre de rameaux simples.

Feuilles alternes, ovales, obtuses, non dentées, décurrentes sur un pétiole court qui embrasse la tige à moitié, longues de huit à dix-huit lignes, sur cinq à dix de large, ressemblantes à celles du *Samolus valerandi*, Lin.

Fleurs rapprochées, de la grandeur de celles de l'*Alyssum incanum* Lin. disposées en une grappe simple au sommet des rameaux, portées chacune sur un pédicelle grêle.

Calice à quatre feuilles elliptiques, obtuses.

Corolle blanche. Quatre pétales, échancrés au sommet.

Six étamines, dont deux plus courtes. Anthères blanches.

Un style grêle. Un stigmate.

Je n'ai point vu la silicule.

Cette espèce est originaire d'Arménie.

ALYSSUM PANICULATUM (Alysson paniculé). *Tab.* 50.

A. suffruticosum; foliis orbiculatis, sparsis, petiolatis, integerrimis; caulibus floriferis supernè nudis, paniculatis; siliculis ovatis, inflatis.—A. græcum frutescens Serpylli folio amplissimo. TOURNEF. *Cor. Inst.* 15. — Vélins du Muséum.

Je ne puis donner qu'une notice très-succinte et même très-incomplète de cette espèce qui ne se trouve point dans l'herbier de Tournefort, et dont il n'a laissé aucune description.

Du collet de la racine sortent plusieurs tiges grêles, rameuses, dures, un peu ligneuses, longues de six à huit pouces, les unes droites, les autres étalées. Celles qui portent les fleurs sont plus élevées que les autres et dégarnies de feuilles à leur partie supérieure.

Feuilles alternes, éparses, rapprochées, orbiculaires, entières, d'une couleur cendrée, larges de trois lignes, portées sur un pétiole court.

Silicules ovales, renflées, pédicellées, disposées en panicule.

Elle croît dans l'île de Candie.

DRABA PONTICA (Draba de Pont). *Tab.* 51.

D. ramosa, villosa; foliis ovatis, remote serratis, sessilibus; floribus racemosis, luteis, minimis.— Alysson ponticum Turritidis folio, flore luteo minimo. TOURNEF. *Cor. Inst.* 15. — Vélins du Muséum. ⊙.

Les feuilles et les tiges de cette plante sont parsemées de soies très-courtes.

Tige droite, cylindrique, haute de quatre à six pouces, divisée en rameaux un peu étalés.

Feuilles ovales, obtuses, sessiles, ressemblantes à celles de l'*Arabis alpina*, bordées de petites dents aiguës et écartées.

Fleurs très-petites, disposées en une grappe simple à l'extrémité de la tige et des rameaux, soutenues chacune sur un pédicelle grêle.

Calice composé de quatre folioles ovoïdes, obtuses.

Corolle jaune, plus longue que le calice. Quatre pétales elliptiques, obtus, disposés en croix.

Six étamines, dont deux plus courtes.

Style nul. Un stigmate.

Silicules longues de trois lignes, sur une ligne de largeur, glabres, polyspermes, écartées de la tige.

Graines très-petites.

Cette espèce croît naturellement en Arménie.

THLASPI CORDATUM (Thlaspi en cœur). *Tab.* 52.

T. Caule fruticoso; foliis cordatis, glabris, confertis, sessilibus, integerrimis, perennantibus.— T. orientale fruticosum, Scammonnii monspeliensis folio. TOURNEF. *Cor. Inst.* 15. — Vélins du Muséum. ♄.

Arbrisseau rameux, glabre et toujours vert, d'environ un pied de hauteur.

Tige ligneuse, cylindrique, d'une ou deux lignes d'épaisseur. Rameaux étalés. Écorce brune sur les vieux troncs qui sont dégarnis de feuilles.

Feuilles en cœur, obtuses, glabres, glauques, un peu épaisses, lisses, persistantes, entières, alternes, sessiles et embrassantes, rapprochées, longues de quatre ou cinq lignes, sur une largeur presque égale.

Fleurs disposées en une grappe simple et droite à l'extrémité de chaque rameau. Pédicelles grêles, longs de trois à quatre lignes.

Calice composé de quatre petites feuilles linéaires, obtuses.

Quatre pétales blancs, ouverts, disposés en croix, ovales-renversés, obtus, entiers, rétrécis vers la base, terminés par un petit onglet plus long que le calice.

Six étamines, dont deux plus courtes. Filets blancs, très-grêles. Anthères petites, globuleuses.

Ovaire ovale-renversé. Un style filiforme, persistant.

Silicule polysperme, orbiculaire, convexe dans le milieu, un peu échancrée au sommet, entourée d'un rebord membraneux, légèrement denté.

Cette belle espèce de Thlaspi croît naturellement en Arménie et en Syrie. Elle se distingue des autres espèces du même genre par ses tiges ligneuses, par ses feuilles en cœur, sessiles, embrassantes, entières, un peu épaisses et très-rapprochées.

Hypericum ciliatum (Millepertuis cilié). *Tab.* 53.

H. floribus trigynis ; calicibus serrato-glandulosis ; caule ancipiti, herbaceo, erecto ; foliis amplexicaulibus ovatis, pellucido-punctatis. Wild. *Spec.* 3, *p.* 1462.—Desrousseaux, *Encycl.* 4, *p.* 171. — *Androsæmum Sambac perfoliato folio.* Bocc. *Mus. t.* 127.—*H. perfoliato folio.* Tournef. *Inst.* 255. —*H. creticum amplissimo folio nitido.* Tournef. *Cor. Inst.* 18. — Vélins du Muséum. ♃.

La racine, suivant Tournefort, est dure, roussâtre, longue d'un pied, garnie de fibres chevelues.

Tige droite, cylindrique, lisse, rougeâtre, simple ou rameuse, haute d'un ou deux pieds, marquée de deux petites lignes saillantes, opposées, qui alternent d'un nœud à l'autre, et naissent de la nervure moyenne de la feuille.

Feuilles glabres, ovales, un peu obtuses, opposées, sessiles, embrassantes, entières, vertes, lisses en dessus, d'une couleur pâle en dessous, parsemées de petites vésicules transparentes comme celles du Millepertuis commun, *H. perforatum*, Lin., longues d'un pouce à un pouce et demi, sur huit à douze lignes de largeur; les supérieures plus écartées que les inférieures, qui sont un peu plus longues que les entrenœuds.

Pédoncules une ou plusieurs fois bifurqués, disposés en corymbe à l'extrémité de la tige; une seule fleur dans chaque bifurcation : les autres naissent solitaires le long du bord interne des rameaux, soutenues chacune sur un pédicelle court, accompagné à sa base d'une petite bractée aiguë; elles sont d'abord très-rapprochées, puis les pédicelles s'allongent, et alors elles forment des grappes unilatérales.

Calice persistant, à cinq divisions profondes, ovales, obtuses, ciliées, tachetées de points noirâtres.

Corolle jaune, large d'environ six lignes, deux fois plus longue que le calice. Cinq pétales ouverts, elliptiques, obtus, parsemés latéralement de petites taches brunes.

Étamines nombreuses, jaunes, polyadelphes, plus courtes que la corolle. Anthères petites.

Ovaire supère, ovale, glabre, surmonté de trois styles grêles, divergens, de la longueur des étamines, terminés par un petit stigmate globuleux.

Capsule ovale, obtuse, rousse, un peu plus longue que le calice, parsemée de petits tubercules glanduleux, à trois valves, à trois loges polyspermes. Graines petites, oblongues.

Tournefort a trouvé cette plante dans l'île de Crète, elle est décrite dans ses manuscrits.

Ruta parviflora. (Rue à petites fleurs). *Tab.* 54.

R. caule ramoso, pubescente; foliis lanceolatis, integerrimis; filamentis capsulisque hirsutis, mucronatis. — *R. orientalis Linariæ folio, flore parvo.* Tournef. *Cor. Inst.* 19. — Vélins du Muséum.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Ruta linifolia*, Lin., avec laquelle je l'avois confondue dans la Flore Atlantique, et M. Poiret les avoit également réunies dans le Dictionnaire encyclopédique; mais un examen plus attentif m'a fait trouver des caractères particuliers qui distinguent ces deux plantes. Toutes les parties du *R. linifolia*, à l'exception des filets des

étamines, sont glabres. Les feuilles, les tiges et les calices du *R. parviflora* sont au contraire pubescens; ses capsules sont hérissées de poils, et chaque lobe est surmonté d'une petite pointe; enfin ses fleurs sont plus petites et ses pétales plus étroits.

Le dessin d'Aubriet, dont j'offre la gravure, ne rend pas avec exactitude tous les caractères du *R. parviflora.* Les poils des étamines et de la capsule, ainsi que les pointes qui en terminent les lobes, n'y sont pas fidèlement représentés, c'est ce qui m'a déterminé à y ajouter une fleur et un fruit dessinés d'après nature.

Tige droite, rameuse, cylindrique, haute d'un pied, couverte d'un duvet court et serré.

Feuilles alternes, simples, lancéolées, entières, pubescentes, un peu charnues, d'un vert pâle, prolongées latéralement sur le pétiole, ressemblantes à celles du *R. Linifolia*, Lin.

Fleurs petites, en corymbes. Les pédoncules latéraux pubesçens, plus longs que celui du centre.

Calice velu, très-petit. Quatre ou cinq divisions profondes, ovoïdes, alternes avec les pétales.

Corolle à quatre ou cinq pétales distincts, jaunes, elliptiques, obtus, ouverts, larges d'une ligne, sur trois ou quatre de longueur.

Huit ou dix étamines. Filets velus, élargis et aplatis inférieurement. Anthères globuleuses, mobiles.

Un style. Un stigmate en tête.

Une petite capsule à quatre ou cinq lobes convexes en dehors, velus, obtus, terminés par une pointe, parsemés de petites éminences glanduleuses, s'ouvrant intérieurement en

deux valves, et renfermant de petites graines réniformes et chagrinées.

Elle est originaire d'Orient.

Cucubalus sperguliifolius. (Cucubale à feuilles d'Esparcette). *Tab.* 55.

C. pubescens, caulibus procumbentibus, diffusis; foliis subulatis; culicibus inflatis, sulcatis, villoso-viscidis; floribus pedunculatis, aggregatis; petalis bifidis. — C. petalis bifidis; calicibus inflatis, striatis, glanduloso-scabris; panicula secunda; foliis linearibus, verticillatis. Wild. *Spec.* 2, *p.* 690. — *Lychnis orientalis Caryophylli holostei folio.* Tournef. *Cor. Inst.* 24. —Vélins du Muséum. ♃.

Du collet de la racine sortent plusieurs tiges grêles, cylindriques, pubescentes, rameuses, étalées, tombantes, entrecoupées de nœuds saillans peu écartés les uns des autres.

Feuilles étroites, linéaires, aiguës, ciliées, un peu plus longues que les entrenœuds. Dans leurs aisselles se trouvent communément de petits faisceaux d'autres feuilles qui les font paroître verticillées.

Fleurs rapprochées, de la grandeur de celles du Behen blanc (*C. Behen*, Lin.), placées aux sommités des tiges, et quelquefois dans une partie de leur longueur, réunies en petits paquets sur des pédoncules courts et axillaires.

Calice renflé, sillonné longitudinalement, rétréci au sommet et à la base, garni de soies visqueuses très-courtes, terminé par cinq petites dents ovales.

Corolle composée de cinq pétales blancs en dessus, d'un

jaune sale en dessous, ouverts et quelquefois renversés, bifides; découpures linéaires, obtuses.

Dix étamines. Filets blancs, grêles. Anthères petites.

Ovaire supère, surmonté de trois styles blancs, filiformes, aigus.

Je n'ai point vu le fruit.

Cette plante est indigène à l'Arménie.

LYCHNIS VARIEGATA. (Lychnis moucheté). *Tab.* 56.

L. glabra; foliis rotundatis, carnosis; petiolis basi connatis; floribus terminalibus; petalis emarginatis, variegatis. — *L. cretica montis Idæ, folio subrotundo cæsio.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 24.— Vélins du Muséum. ♃.

Ce Lychnis, remarquable surtout par ses jolies fleurs veinées de petites bandes violettes sur un fond roux ou grisâtre, croît sur les sommets du Mont Ida, dans des terrains pierreux, où Tournefort le découvrit en 1700, dans le courant de juillet. On en trouve une description exacte dans ses manuscrits.

Racine brune extérieurement, blanche à l'intérieur, partagée en plusieurs grosses fibres, longue de sept à huit pouces, sur quatre ou cinq lignes d'épaisseur. De son collet sortent des tiges cylindriques, glabres, droites, simples ou seulement rameuses à la base, et qui ont deux à quatre pouces de hauteur.

Feuilles opposées, épaisses, grasses, glabres, arrondies, larges de huit à dix lignes, très-entières, couvertes d'une

poussière bleuâtre, soutenues sur un pétiole creusé en gouttière, élargi à la base et embrassant la tige.

Fleurs terminales, au nombre de trois ou quatre, verticales, portées chacune sur un court pédicelle.

Calice persistant, cylindrique, un peu renflé, d'une couleur violette, long de six lignes, couronné de cinq dents ovales.

Corolle à cinq pétales ouverts en étoile, échancrés profondément, veinés de petites lignes violettes transversales sur un fond gris ou roussâtre, ayant chacune à leur base deux appendices obtus, verdâtres, qui, par leur rapprochement, forment une petite couronne au centre de la corolle.

Onglets blancs, de la longueur du calice.

Dix étamines, dont cinq opposées aux pétales, adhèrent à la base des onglets. Filets blancs, grêles, cinq plus longs que les autres. Anthères jaunes, petites.

Ovaire supère. Cinq styles grêles, violets, aigus, recourbés entre les pétales.

Je n'ai point vu la capsule, et Tournefort n'en fait pas mention.

COTYLEDON PARVIFLORA. (Cotyledon à petites fleurs). *Tab.* 56.

C. Foliis carnosis, subrepandis, orbiculatis, cucullatis; floribus dense confertis, racemosis; corolla rotato-campanulata. — C. cretica, tuberosa radice, flore luteo parvo. TOURNEF. *Cor. Inst.* 2. — Vélins du Muséum.

Racine charnue, rousse, irrégulièrement arrondie, de la grosseur d'une noisette, garnie de fibres rameuses et inégales.

Tige droite, violette, cylindrique, lisse, glabre, ferme,

simple ou peu rameuse, épaisse d'environ trois lignes, haute de huit à douze pouces.

Feuilles charnues, molles, glabres, alternes, orbiculaires, creusées en capuchon, légèrement sinuées sur les bords, ressemblantes à celles du *Cotyledon umbilicus*, Lin. Les inférieures portées sur un pétiole cylindrique; les supérieures sessiles et plus petites.

Fleurs petites, jaunes, très-serrées, disposées en grappes cylindriques, d'un à deux pouces de longueur; celle du sommet plus longue que les latérales. Pédicelles très-courts.

Calice fort petit, à cinq divisions profondes, oblongues, obtuses.

Corolle à cinq divisions profondes, ovales, aiguës, ouvertes. Largeur du limbe d'environ trois lignes.

Cinq étamines. Filets blanchâtres, terminés par une petite anthère jaune, plus courts que la corolle.

Tournefort dit dans son manuscrit que les ovaires sont au nombre de trois ou quatre.

Je n'ai point vu le fruit.

Cette belle plante croît dans l'île de Candie. Elle est décrite dans le manuscrit de Tournefort.

CRASSULA CRENATA. (Crassule crénelée). *Tab.* 57.

C. herbacea, caulibus ascendentibus, inferne repentibus; foliis oppositis, obovato-rotundatis, crenatis; floribus cymosis, secundis. — *Anacampseros orientalis, folio subrotundo, minori, eleganter crenato.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 19. — Vélins du Muséum.

Cette jolie espèce de Crassule, originaire d'Arménie, res-

semble tellement au *Sedum hybridum*, Lin., qu'on pourroit les confondre, si l'on n'y faisoit pas une attention particulière; mais outre qu'elles n'appartiennent pas au même genre, la position des feuilles sur les tiges offre un très-bon caractère pour les distinguer. Celles du *Sedum hybridum* sont alternes, tandis qu'elles sont opposées dans le *Crassula crenata.*

Du sommet de la racine, qui est rameuse et garnie de beaucoup de fibres, sortent des tiges herbacées, cylindriques, simples ou peu rameuses, longues de quatre à six pouces, couchées, rampantes à la base, montantes ou quelquefois droites, nues inférieurement et parsemées de petites aspérités formées par l'impression des feuilles.

Feuilles glabres, charnues, opposées, glauques, ovales-renversées, crénelées, arrondies au sommet, rétrécies vers la base, décurrentes sur un pétiole court, plus longues que les entrenœuds, larges de cinq lignes, sur une longueur presque double, en y comprenant le pétiole.

Fleurs terminales en corymbe, presque sessiles, disposées d'un seul côté le long de chaque rameau.

Calice à cinq divisions très-profondes, étroites, aiguës.

Corolle blanche; à cinq divisions (ou pétales?) ovales-lancéolées, très-aiguës, blanches, ouvertes en étoile, plus longues que le calice. Diamètre de la fleur d'environ cinq lignes.

Cinq étamines un peu plus courtes que la corolle. Filets blancs, aigus, élargis vers la base, alternes avec les divisions de la corolle. Anthères petites, mobiles, couleur de safran.

Cinq ovaires aigus, disposés circulairement.

Le fruit m'est inconnu.

Pyrus parviflora. (Poirier à petites fleurs). *Tab.* 58.

P. foliis ovatis, subtus incanis, integerrimis; pedunculis unifloris, corymbosis, terminalibus; fructu parvo rotundo. — Pyra sylvestris cretica. C. Bauh. *Pin.* 439. — *P. sylvestris cretica, folio oblongo.* Tournef. *Cor. Inst.* 43. — Vélins du Muséum.

Cette espèce de Poirier ne se trouve point dans les herbiers du Muséum, et Tournefort ne l'a point décrite dans ses manuscrits; ainsi je ne puis en parler que d'après le dessin d'Aubriet. La description que j'en donne est fort incomplète; mais elle suffira du moins pour la distinguer des autres espèces du même genre qui nous sont connues.

Feuilles alternes, ovales, non dentées, pétiolées, blanches en dessous, larges de six à huit lignes, sur une longueur à-peu-près double. Pétiole trois ou quatre fois plus court que la feuille.

Fleurs petites, soutenues chacune sur un pédicelle grêle, long de huit à douze lignes, disposées en corymbes à l'extrémité des rameaux.

Calice persistant; cinq divisions ovales, aiguës.

Corolle rose, large de trois à quatre lignes, attachée au collet du calice. Cinq pétales horizontaux, arrondis au sommet.

Fruit sphérique, de la grosseur d'une cerise, couronné par le calice.

CRATÆGUS CRETICA. (Alisier du mont Ida). *Tab.* 59.

C. foliis circinatis, argute dentatis, apice truncatis; floribus racemosis, petalis ellipticis; germine tomentoso.—Pyrus cretica; foliis subrotundis, emarginatis, mucronatis, subtus lanatis; floribus racemosis; petalis lanceolatis; germinibus calicinisque segmentis lanato-tomentosis. WILD. *Spec.* 2. *p.* 1015. — *Cerasus Idæa Alpin.* Exot *p.* 3, *Tab.* 2. — *Mespylus cretica, folio circinato et quasi cordiformi.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 43. — Vélins du Muséum.

Arbrisseau rameux de deux ou trois pieds de hauteur, revêtu d'une écorce grise tirant sur le brun, et ressemblant au *Cratægus Amelanchier.*

Feuilles alternes, presque rondes, tronquées et souvent échancrées au sommet avec une petite dent intermédiaire, larges de huit à dix lignes, d'un vert gai en dessus, blanches et cotonneuses en dessous lorsqu'elles sont nouvellement développées, ensuite glabres dans un âge plus avancé. Pétiole grêle, moitié plus court que la feuille.

Fleurs disposées en petites grappes à l'extrémité des jeunes rameaux; pédicelles accompagnés chacun d'une bractée linéaire qui tombe très-promptement.

Calice cotonneux, persistant, à cinq divisions ovales, aiguës.

Corolle composée de cinq pétales blancs, elliptiques, obtus, longs de cinq lignes, sur deux de large.

Etamines nombreuses attachées au collet du calice. Filets grêles, plus courts que les pétales.

Cinq styles courts.

Baie ronde de la grosseur d'un pois, tronquée et cotonneuse au sommet, rouge avant la maturité, ensuite noire, partagée en cinq loges renfermant chacune une ou deux pépins.

Cet arbrisseau a beaucoup d'affinité avec le *Cratægus Amelanchier*, dont il n'est même peut-être qu'une variété. Il s'en distingue par ses feuilles plus arrondies, tronquées et souvent échancrées au sommet, par les dents qui sont plus saillantes, enfin par ses pétales une fois plus larges. Tournefort dit qu'il croît sur le mont Ida dans les fentes des rochers.

J'ai dans mon herbier une variété de cette espèce à feuilles oblongues.

RUBUS SANCTUS. (Ronce de Palestine). *Tab.* 60.

R. foliis ternatis simplicibusque, subtus tomentosis; caule petiolisque recurvis. SCHREB. *Dec.* 15, *Tab.* 8. — WILD. *Spec.* 2, *p.* 1083. — *R. creticus triphyllus, flore parvo.* TOURNEF. *Cor.* 42. — Vélins du Muséum.

Tournefort dit dans son manuscrit que cette Ronce vient naturellement sur le mont Ida, à Kendro et dans les environs. Il soupçonne que c'est le vrai *Rubus idæus* de Dioscoride, et il assure qu'il n'a jamais rencontré dans toute l'ile de Candie aucun individu de FRAMBOISIER, *Rubus idæus*, Lin., ni aucune espèce de *Vitis idæa*.

Tiges ligneuses, anguleuses, pubescentes et d'une couleur cendrée lorsqu'elles sont jeunes, longues de trois à quatre pieds, garnies d'aiguillons rougeâtres à la base, jaunes dans

le reste de leur longueur, comprimés latéralement et recourbés en crochet.

Feuilles alternes portées sur un pétiole épineux ; les supérieures simples, les inférieures composées de trois folioles ovales-renversées, quelquefois rondes, inégalement dentées en scie, terminées le plus ordinairement par une petite pointe, blanches, pubescentes en dessous, et parsemées de quelques poils sur l'une et l'autre surface.

Fleurs terminales comme dans la Ronce des haies, soutenues au nombre d'une à trois, sur des pédoncules courts et axillaires.

Calice persistant, d'un blanc cendré, pubescent, à cinq divisions ovales, concaves, réfléchies.

Corolle. Cinq pétales roses, ouverts, elliptiques, obtus, terminés inférieurement par un petit onglet, alternes avec les divisions du calice.

Étamines nombreuses, adhérentes au calice. Anthères roussâtres.

Le fruit est inconnu. Tournefort dit qu'il avorte le plus communément, et il ne l'a point décrit dans son manuscrit.

LATHYRUS PURPUREUS. (Gesse pourpre). *Tab.* 61.

L. caule petiolisque alatis ; foliis imis simplicibus ; superioribus pinnatis ; pedunculis folio brevioribus , unifloris ; flore maximo. — Clymenum græcum , flore maximo singulari. TOURNEF. *Cor. Inst.* 26. — Vélins du Muséum.

Cette belle Gesse ne se trouve point dans les herbiers de Tournefort, et n'est pas décrite dans ses manuscrits : la description abrégée que j'en donne n'est faite que sur le dessin

original d'Aubriet; mais elle offrira néanmoins des caractères assez tranchés pour qu'on puisse reconnoître la plante et la distinguer du *Pisum Ochrus*, Lin., avec lequel elle a beaucoup de ressemblance.

Tiges simples ou peu rameuses, tombantes, courbes, ailées dans leur longueur.

Feuilles glabres, alternes. Pétiole large, ailé, creusé en gouttière, terminé par une ou deux vrilles, et embrassant la tige à moitié; les inférieurs n'ont ni stipules, ni folioles, comme dans le *Pisum ochrus;* les supérieurs sont accompagnés de deux stipules demi-sagittées, et ont depuis une jusqu'à cinq folioles lancéolées ou elliptiques, alternes, sessiles et écartées les unes des autres.

Calice à cinq divisions ovales, aiguës.

Corolle de la grandeur de celle de la Gesse odorante. Étendard pourpre, large, arrondi, relevé, échancré. Ailes grandes, violettes, roulées en dedans, plus courtes que l'étendard. Carêne relevée, terminée en pointe, recouverte presque en entier par les ailes.

La Gesse pourpre est indigène à l'île de Candie. Elle diffère du *Pisum Ochrus*, Lin., par ses folioles lancéolées et plus étroites, par la grandeur et par la couleur de ses fleurs: celles de l'*Ochrus* sont blanches, et trois ou quatre fois plus petites.

OROBUS LAXIFLORUS. (Orobe à fleurs lâches). *Tab.* 62.

O. villosus; foliolis conjugatis, ovatis, acutis; stipulis maximis, sagittatis; floribus laxe racemosis; laciniis calicinis subulato-setaceis. — *O. creticus latifolius incanus.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 26.—Vélins du Muséum.

La racine de cette espèce d'Orobe, suivant Tournefort, est tordue, longue d'un pied, épaisse de quatre lignes, brune en dehors, blanche intérieurement, et garnie de longues fibres.

Tiges grêles simples, anguleuses, velues ainsi que les feuilles, longues d'environ un pied.

Feuilles alternes. Deux folioles ovales, aiguës, entières, pubescentes, presque sessiles, d'un vert glauque, marquées de petites nervures longitudinales et parallèles, opposées et placées à l'extrémité d'un pétiole grêle, long d'un pouce, et terminé par un appendice sétiforme, comme dans la plupart des espèces du même genre.

Deux stipules sessiles, opposées, entières, hastées, de la grandeur des folioles; une des oreillettes de la base communément plus grande que l'autre.

Du haut de la tige sortent quelques pédoncules axillaires, nus inférieurement, grêles, redressés, beaucoup plus longs que les feuilles, terminés par une grappe lâche, composée de trois à cinq fleurs soutenues chacune sur un pédicelle filiforme, long de deux ou trois lignes.

Calice velu. Cinq divisions profondes, allongées, un peu inégales, ciliées, étroites, en forme d'alêne, très-aiguës, beaucoup plus courtes que la corolle.

Corolle d'un bleu violet, de la grandeur de celle du *Lathyrus sativus*, Lin. Etendard arrondi, échancré au sommet, relevé, quelquefois replié en arrière sur les côtés. Ailes oblongues, obtuses, convexes, rapprochées latéralement. Carène terminée en pointe.

Dix étamines diadelphes.

Style perpendiculaire sur le sommet de l'ovaire.

Gousse comprimée, velue, pointue, polysperme, longue de douze à quinze lignes, sur deux ou trois de large.

Cette espèce d'Orobe croît dans l'île de Candie et dans le royaume de Pont. Elle est décrite dans le manuscrit de Tournefort, et j'en ai trouvé des rameaux bien conservés dans son herbier. Elle a de très-grands rapports avec l'*Orobus hirsutus*, Lin., et il est possible que ce soit la même espèce; mais je n'ai pu m'en assurer, ne connoissant pas l'*Orobus hirsutus*, Lin. Les botanistes qui possèdent cette plante, pourront facilement le savoir d'après la description et la gravure que je publie. L'*Orobus sylvaticus*, *foliis circa caulem auriculatis*, Buxb. *Cent.* 3, p. 22, t. 4, que M. Willdenow cite comme synonyme de l'*Orobus hirsutus*, Lin., ressemble à l'*Orobus laxiflorus*, et je crois que c'est la même plante. M. Willdenow dit que les pédoncules de l'*Orobus hirsutus* portent dix à douze fleurs, et que les dents du calice sont lancéolées et presque de la longueur de la corolle. Les pédoncules de l'*Orobus laxiflorus* n'ont que trois, quatre ou cinq fleurs, et les divisions du calice sont de deux tiers plus courtes que la corolle.

Orobus croceus. (Orobe safrané). *Tab.* 63.

O. villosus ; foliis abrupte pinnatis ; foliolis tri-quadrijugis, ovatis, acutis ; stipulis inæqualibus, ovatis ; pedunculis axillaribus, decumbentibus ; floribus racemosis. — *O. orientalis latifolius, villosus ; flore croceo.* Tournef. *Cor. Inst.* 26. — Vélins du Muséum.

Cette belle espèce d'Orobe, remarquable surtout par la couleur de ses fleurs, qui approche de celle du safran, est originaire de Cappadoce où elle fut découverte par Tournefort en 1701.

Tige velue, droite, simple ou peu rameuse, anguleuse, striée, foible, longue d'environ deux pieds.

Feuilles alternes, pennées sans impaire. Trois ou quatre paires de folioles ovales, aiguës, entières, opposées, ressemblantes à celles de l'Orobe printanier, *Orobus vernus*, Lin., portées chacune sur un pétiole très-court. Pétiole commun, velu, terminé par un appendice filiforme.

Deux stipules opposées, ovales, entières, aiguës, inégales.

Pédoncules axillaires, solitaires, abaissés, plus courts que les feuilles.

Fleurs de la grandeur de celles de l'Orobe printanier, disposées en une grappe longue de deux ou trois pouces, portées chacune sur un pédicelle d'une ou deux lignes de longueur.

Calice velu, court, à cinq petites dents aiguës; les inférieures un peu plus longues.

Corolle de couleur de safran. Étendard relevé et échancré au sommet de la longueur des ailes, qui sont oblongues et

obtuses. Carène émoussée, un peu plus courte que les ailes.

Dix étamines diadelphes.

Style grêle, long de deux lignes, placé perpendiculairement sur la pointe de l'ovaire.

Le fruit m'est inconnu.

VICIA VARIEGATA (Vesce panachée.) *Tab.* 64.

V. pedunculis multifloris; floribus imbricatis; foliolis ellipticis, villosis; stipulis basi bipartitis, ovato-lanceolatis. WILD. *Spec.* 3, *p.* 1096. — *V. orientalis multiflora, argentea, flore variegato.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 27. — Vélins du Muséum.

Tige foible, tétragone, tombante, velue, rameuse à la base, longue d'un à deux pieds.

Feuilles pennées, velues, blanches. Dix à douze paires de folioles, entières, elliptiques, allongées, opposées ou alternes, larges d'environ deux lignes, sur cinq ou six de longueur. Pétiole commun, velu, strié, terminé par une petite vrille bi ou tri-furquée, accompagné à sa base de deux stipules aiguës, demi-sagittées.

Pédoncules axillaires, velus, striés, plus longs que la feuille. Fleurs inclinées, disposées en une grappe unilatérale, soutenues chacune sur un pédicelle court.

Calice velu, à cinq divisions ovales, aiguës; les inférieures un peu plus longues que les supérieures.

Corolle de la grandeur de celle de la Vesce cultivée, *Vicia sativa*, Lin. Étendard d'un rose-clair, veiné de lignes longitudinales plus foncées, un peu relevé et échancré au sommet. Ailes blanches, convexes, obtuses, rapprochées latéralement.

Carène un peu plus courte que les ailes, arquée, obtuse, composée de deux pétales marqués d'une tache pourpre au sommet.

Dix étamines diadelphes.

Un style grêle, perpendiculaire sur la pointe de l'ovaire, et faisant avec lui un angle droit. Stigmate barbu.

Le fruit m'est inconnu.

Cette espèce croît en Arménie.

HEDYSARUM RADIATUM (Sainfoin rayonnant). *Tab.* 65.

H. villosum; foliis impari-pinnatis; foliolis ovatis; mucronatis; floribus laxe racemosis, subsessilibus; leguminibus orbiculatis, radiatis, dentatis, villosis.— Onobrychis orientalis, flore flavescente, vexillo lineis purpureis superne variegato. TOURNEF. *Cor. Inst.* 26.—Vélins du Muséum.

Toute la plante, à l'exception de la corolle, est velue.

Tige rameuse, striée, longue d'un à deux pieds.

Feuilles alternes, pennées avec une impaire. Cinq à six paires de folioles ovales, obtuses, opposées, presque sessiles, longues de six à dix lignes, sur quatre à cinq de largeur, terminées par une petite pointe. Deux petites stipules ovales, aiguës, opposées et placées à la base de chaque pétiole.

Pédoncules très-longs, axillaires, nus inférieurement. Fleurs presque sessiles, alternes, solitaires, disposées en une grappe lâche, accompagnées chacune d'une petite bractée aiguë.

Calice petit. Cinq divisions étroites, aiguës, ciliées.

Corolle d'un jaune pâle, de la grandeur de celle du Sainfoin cultivé, *Hedysarum Onobrychis*, Lin. Étendard relevé,

arrondi, entier, veiné de lignes pourpres longitudinales. Ailes un peu aiguës, très-petites, renfermées dans le calice. Carène tronquée, comprimée latéralement, élargie de la base au sommet.

Étamines diadelphes. Filets inégaux, recourbés et coudés à l'extrémité.

Un style grêle, coudé, de la longueur des étamines.

Gousse orbiculaire, aplatie, dentée, velue, rayonnante, convexe de chaque côté dans son milieu, creusée de petites fossettes, renfermant une graine brune, réniforme.

Cette espèce de Sainfoin est originaire d'Arménie.

EUPHORBIA BIGLANDULOSA (Euphorbe à deux glandes). *Tab.* 66.

E. umbella multifida; foliis lanceolatis, acutis, mucronatis, integerrimis; calice octofido, laciniis quatuor exterioribus truncatis, utrinque glandula instructis. — Tithymalus græcus Amygdali folio acutissimo et glauco, caule purpureo. TOURNEF. *Cor. Inst.* I. —Vélins du Muséum. ♃.

Toute la plante est glabre. Du collet de sa racine, qui est très-épaisse, s'élèvent plusieurs tiges droites, simples, cylindriques, violettes ou purpurines, haute d'environ un pied, sur deux lignes d'épaisseur.

Feuilles éparses, glauques, sessiles, nombreuses, rapprochées, entières, lancéolées, très-aiguës, terminées par une pointe, rétrécies latéralement vers la base, ressemblantes à celles du Myrte, longues de huit à dix lignes, sur quatre à cinq de largeur.

Ombelle terminale, composée d'un grand nombre de rayons qui se bifurquent vraisemblablement lorsqu'ils sont développés.

Fleurs d'un beau jaune. Bractées ovales, aiguës, concaves, de la même couleur que les fleurs.

Calice à huit divisions; les quatre intérieures obtuses, minces, colorées, rapprochées du centre de la fleur avant son épanouissement; les quatre extérieures un peu charnues, tronquées, horizontales, munies d'une glande tuberculeuse, saillante, placée à chaque extrémité du bord antérieur.

Un style. Trois stigmates bifurqués. Ovaire pédicellé.

Le fruit m'est inconnu.

Cette plante croît naturellement dans l'île de Candie. Le dessin qui la représente est incomplet. Les étamines et les fruits n'y sont pas exprimés; et les échantillons conservés dans l'herbier de Tournefort n'ont que des fleurs.

EUPHORBIA DENTICULATA (Euphorbe à fleurs dentées). *Tab.* 67.

E. umbella quinquefida, bifida; foliis obovatis, integerrimis, sparsis; calicum laciniis exterioribus denticulatis. LAMARCK. *Dict.* 2, *p.* 431. — *Tithymalus orientalis Anacamserotis folio, flore magno cristato.* TOURNEF. *Cor. Inst.* 2. — Vélins du Muséum.

Cette belle espèce d'Euphorbe, remarquable par ses feuilles glauques ressemblantes à celles de l'Anacampseros et par les quatre divisions supérieures du calice qui sont pédicellées et dentées au sommet, est originaire de Cappadoce.

Tige droite, cylindrique, peu rameuse, nue inférieurement.

Feuilles rapprochées, éparses, ovales-arrondies, glabres,

glauques, très-entières, terminées par une petite pointe, larges de huit à dix lignes, portées sur un pétiole court.

Fleurs en ombelle au sommet des tiges. Cinq à six rayons bifurqués. Chaque involucre composé de deux feuilles opposées, concaves, arrondies.

Calice verdâtre. Huit divisions : les quatre supérieures horizontales, demi-orbiculaires, dentées au sommet, portées sur un pédicelle très-court.

Ovaire pyriforme, incliné. Un style. Trois stigmates.

Les autres parties de la fleur me sont inconnues.

Elle ressemble à l'Euphorbe myrsinitès, mais son ombelle, qui n'a que cinq ou six rayons et ses pétales dentés au sommet et non terminés par deux petites cornes, la distinguent bien, et la font facilement reconnoître.

Euphorbia valerianæfolia (Euphorbe à feuilles de Valériane). *Tab.* 68.

E. umbella quinquefida, trifida, bifida ; foliis lanceolatis, serrulatis, sparsis ; involucellis ovatis ; calicum laciniis exterioribus integerrimis. Lamarck. *Dict.* 2, *p.* 435.—*Tithymalus græcus, annuus Valerianellæ rubræ folio.* Tournef. *Cor. Inst.* 1.— Vélins du Muséum.

Tige cylindrique, droite, rougeâtre, simple, quelquefois rameuse inférieurement.

Feuilles glabres, alternes, éparses, lancéolées, aiguës, rétrécies aux deux extrémités, finement dentées en scie, longues de deux ou trois pouces, sur six à sept lignes de large.

Ombelle à cinq rayons trifurqués, puis bifurqués. Involucre

universel, composé de cinq grandes feuilles étalées et lancéolées. Involucre de l'ombelle à trois feuilles ovales, obtuses, dentées en scie. Involucelle formé de deux folioles jaunes, concaves, ovales et dentées.

Fleurs petites.

Calice à huit divisions; les quatre extérieures horizontales, jaunes, arrondies et entières.

Le fruit m'est inconnu.

Cette plante croît dans l'île de Chio.

BRYONIA CRETICA (Bryone de Crète). *Tab.* 69.

B. foliis cordatis, *quinquelobis*, *integerrimis*, *utrinque calloso-muricatis.* WILD. *Spec.* 4, *p.* 621. — *B. foliis palmatis*, *supra calloso-punctatis.* LIN. *Spec.* 1439. — *Hort. Cliff.* 443.—*B. cretica maculata.* C. B. *Pin.* 297.—*Prod.* 135. — TOURNEF. *Cor. Inst.* 2. — *B. alba maculata.* J. B. *Hist.* 2, *p.* 146. — Vélins du Muséum. ♃.

Racine charnue, pivotante, brune à l'extérieur.

Tiges grêles, rameuses, sarmenteuses, longues, striées, parsemées de petites pointes rudes au toucher.

Feuilles ressemblantes à celles de notre Bryone, *Bryonia dioica*, Jacq., échancrées à la base, partagées en cinq lobes ovales, aigus, entiers ou avec quelques dents latérales, marquées de taches blanches, ciliées sur les bords, couvertes d'un grand nombre d'aspérités comme les tiges. Le lobe moyen est plus grand que les latéraux.

Vrilles simples, longues, roulées en tire-bourre, placées auprès du pétiole, et faisant un angle aigu avec lui.

Fleurs axillaires dioïques.

Fleurs mâles......

Fleurs femelles au nombre d'une à deux sur un pédoncule grêle, plus court que le pétiole.

Calice porté sur un pédicelle au sommet de l'ovaire, partagé en cinq découpures ovales, pointues.

Corolle en roue, d'un vert jaune, attachée au calice. Cinq divisions ovales, aiguës, veinées de petites bandes longitudinales et parallèles.

Un style à trois divisions bifurquées.

Baie ronde, de la grosseur d'un pois, rouge, renfermant une, deux ou trois graines lisses, arrondies au sommet, rétrécies à la base.

Tournefort dit que cette Bryone monte sur les murs et sur les buissons.

Ses feuilles panachées de blanc et parsemées, ainsi que les tiges, d'un grand nombre de petites pointes rudes, sont les caractères qui la distinguent. Elle ressemble beaucoup à la Bryone dioïque.

Cette plante est commune dans l'île de Candie.

TABLE

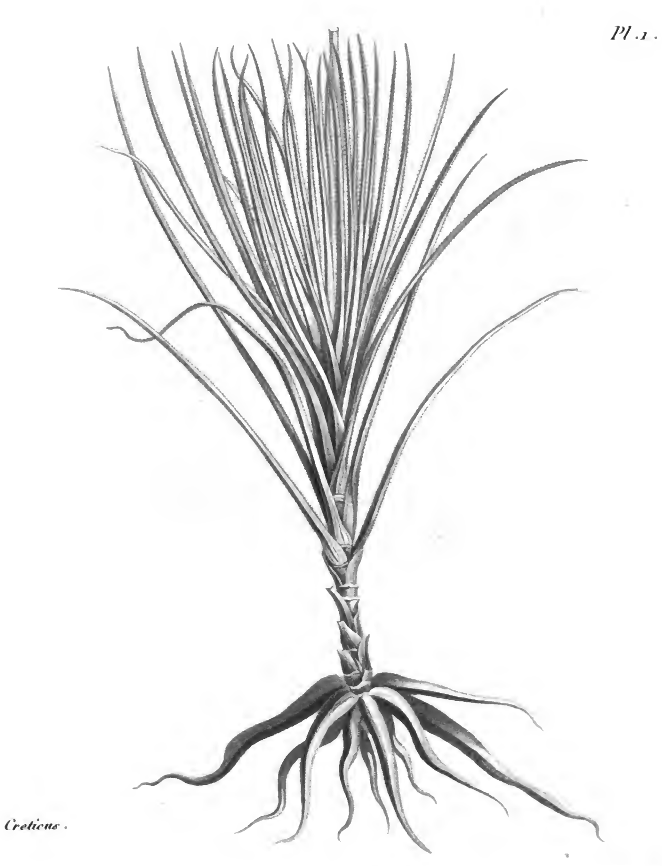
DES ESPÈCES DÉCRITES DANS CET OUVRAGE.



Asphodelus

Aubriet del

Pl. 1.



Creticus.

Lambert sculp.



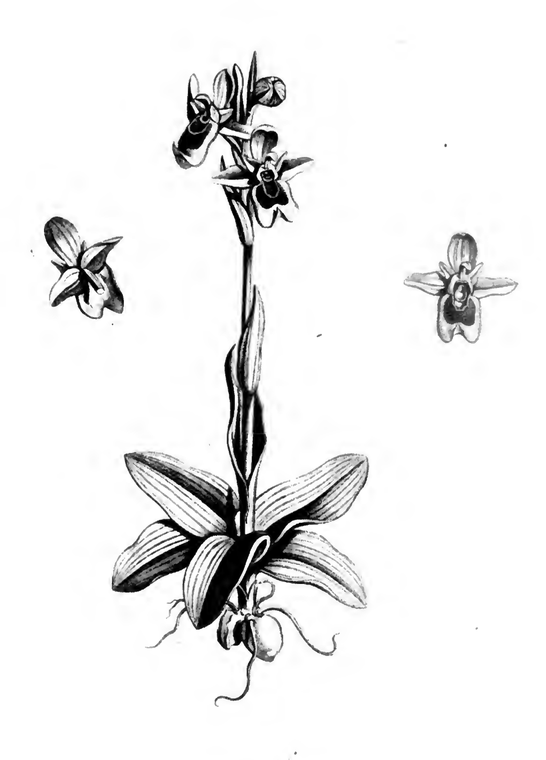
OPHRYS Mammosa.

Aubriet del. Lambert sculp.



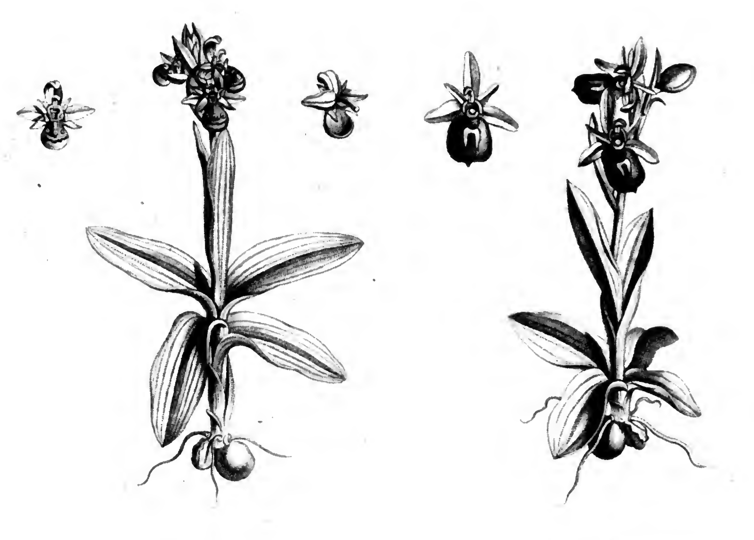
OPHRYS tricolor.

Aubriet del. Lambert sculp.



OPHRYS Villosa.

Aubriet del. Lambert sculp.



OPHRYS Umbilicata.

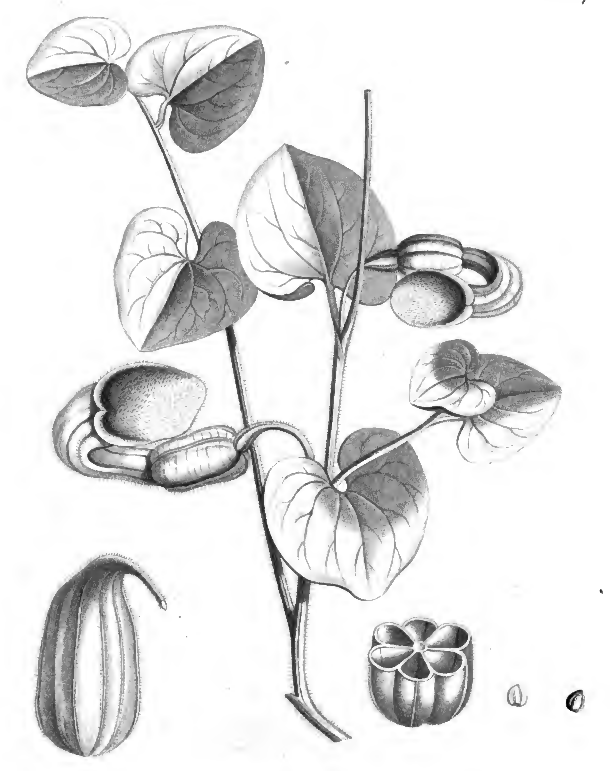
OPHRYS Ferrum-equinum.

Aubriet del. Lambert sculp.



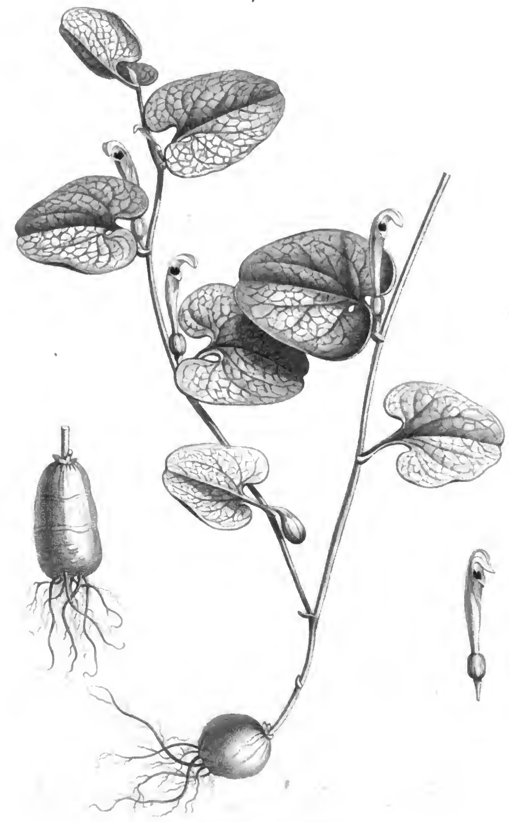
OPHRYS Densiflora.

Aubriet del. Lambert sculp.



ARISTOLOCHIA Cretica.

Aubriet del. Lambert sculp.

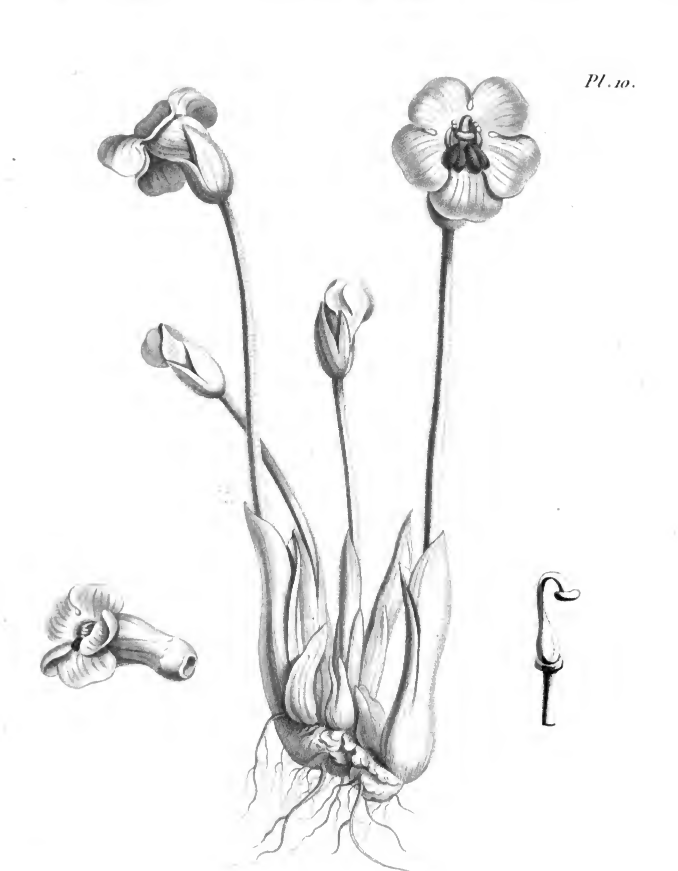


Aubriet del. *ARISTOLOCHIA Lutea.* Lambert sculp.



DAPHNE *Sericea*.

Aubriet del. Lambert sculp.



Phelipæa Tournefortii.

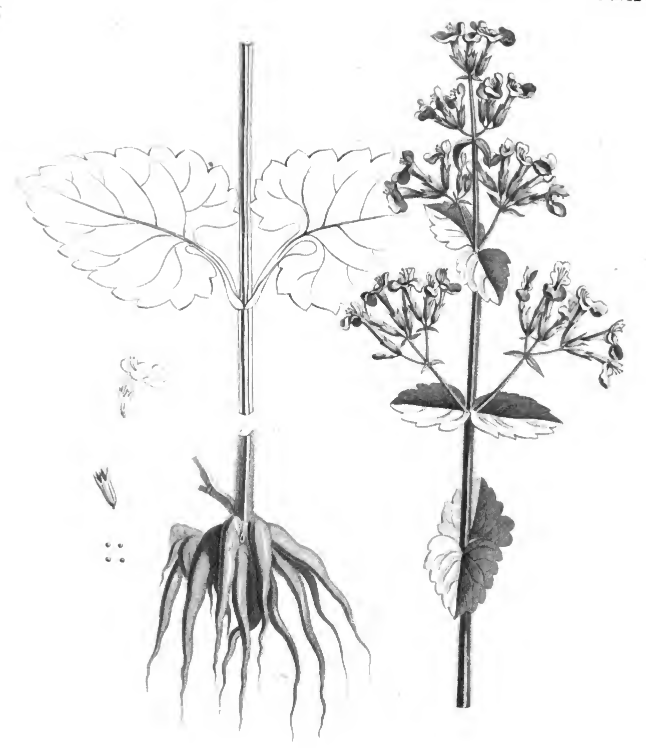
Aubriet del. Lambert sculp.

Pl. 11.

TEUCRIUM *Microphyllum*.

Aubriet del.

Lambert sculp.



NEPETA *Melissæfolia.*

Aubriet del. *Lambert sculp.*



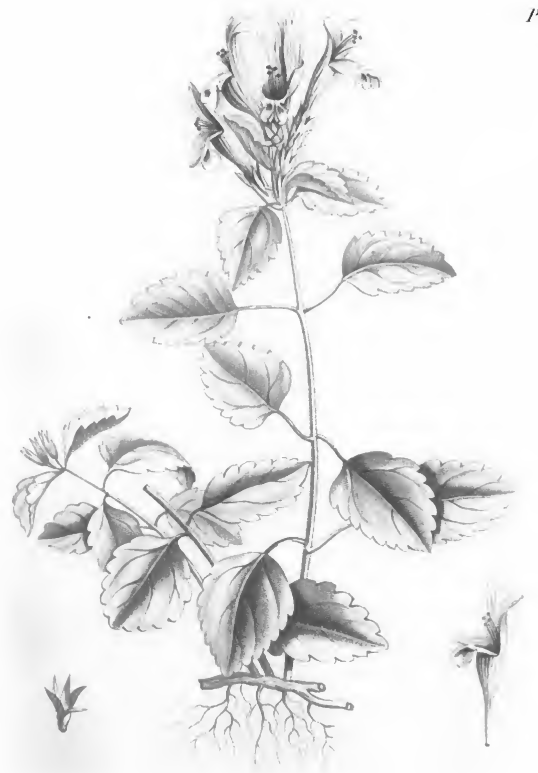
SIDERITIS Rosea.

Aubriet del. Lambert sculp.



STACHYS Betonicæfolia.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



DRACOCEPHALUM *Lamiifolium*.

Aubriet del. Lambert sculp.


Pl. 16.

HELIOTROPIUM Villosum.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



BORAGO Cretica.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



CYNOGLOSSUM *Glastifolium*.

Aubriet del. Lambert sculp.



CYNOGLOSSUM Stamineum.

Aubriet del. Lambert sculp.



CYNOGLOSSUM Lanatum.

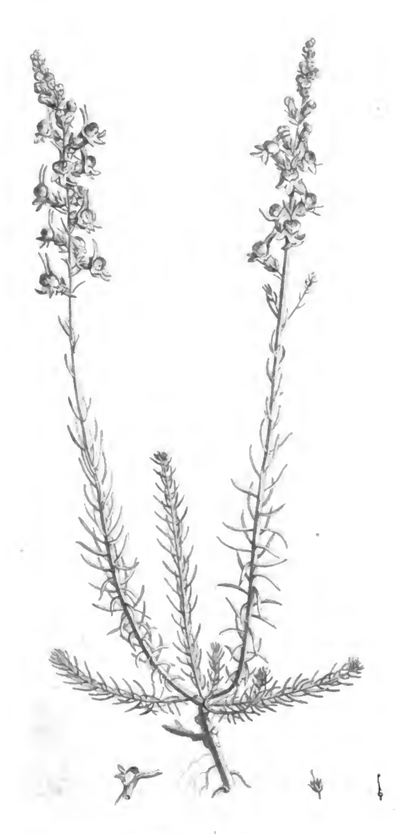
Aubriet del. Lambert sculp.



LINARIA Grandiflora.

Aubriet del.

Lambert sculp.



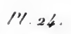
LINARIA Corifolia.

Aubriet del. Lambert sculp.



VERBASCUM Betonicæfolium.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



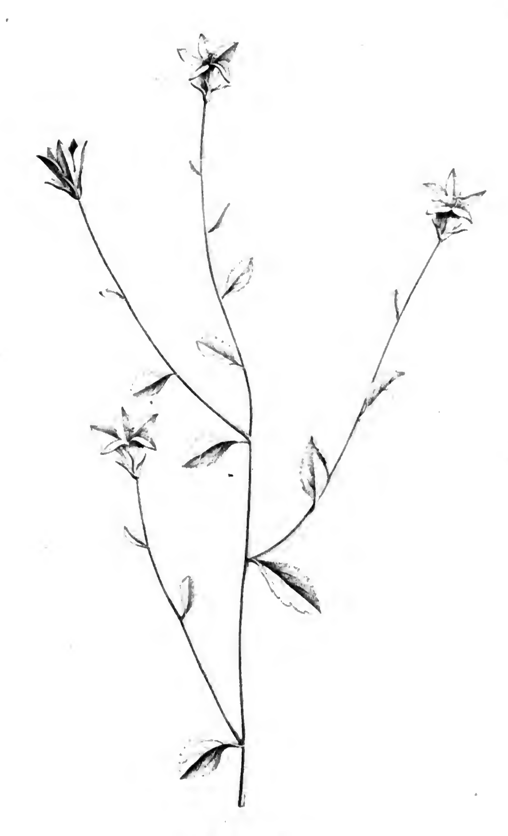
PHYTEUMA Lanceolata.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



CAMPANULA *Ptarmicaefolia*.

Aubriet del. Lambert sculp.



CAMPANULA Pauciflora.

Aubriet del. Lambert sculp.

Pl. 27.



CAMPANULA Calamenthifolia.

Aubriet del. Lambert sculp.



CAMPANULA Stricta.

Aubriet del. Lambert sculp.



CAMPANULA Parviflora.

Aubriet del. Lambert sculp.



CAMPANULA Corymbosa.

Aubriet del. Lambert sculp.



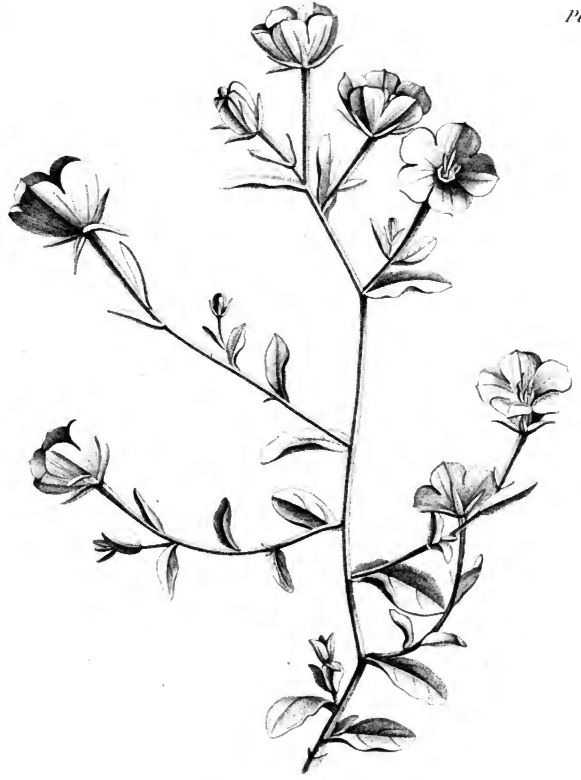
CAMPANULA *Pelviformis*.

Aubriet del. Lambert sculp.



CAMPANULA *Tubulosa*.

Aubriet del. Lambert sculp.



CAMPANULA Pentagonia.

Aubriet del. Lambert sculp.



LACTUCA Cretica.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



CNICUS Cynaroides.

Aubriet del. Lambert sculp.



TANACETUM Incanum.

Aubriet del — Lambert sculp



ANACYCLUS Creticus.

Aubriet del. Lambert sculp.



INULA Conyzoides.

Aubriet del. Lambert sculp.



SCABIOSA Argentea.

Aubriet del   Lambert sculp



SCABIOSA Micrantha.

Aubriet del. Lambert sculp.



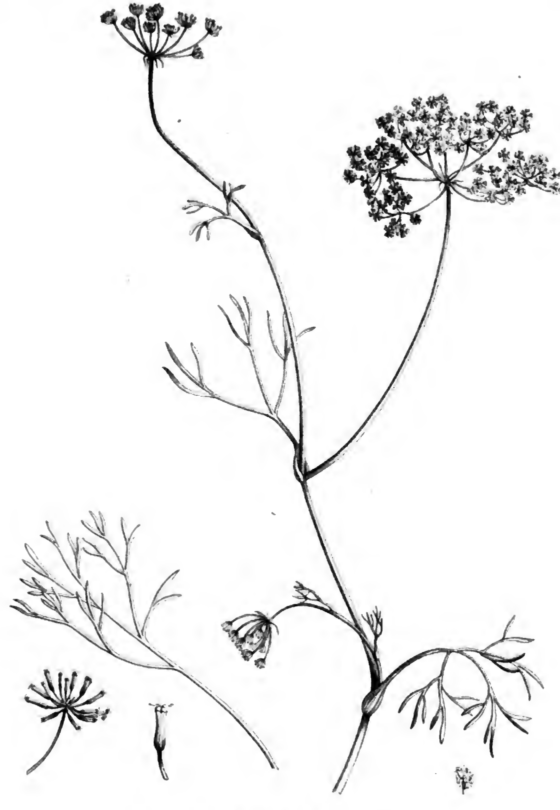
VALERIANA Sisymbriifolia.

Aubriet del. Lambert sculp.



CACHRYS Cretica.

Aubriet del. Lambert sculp.



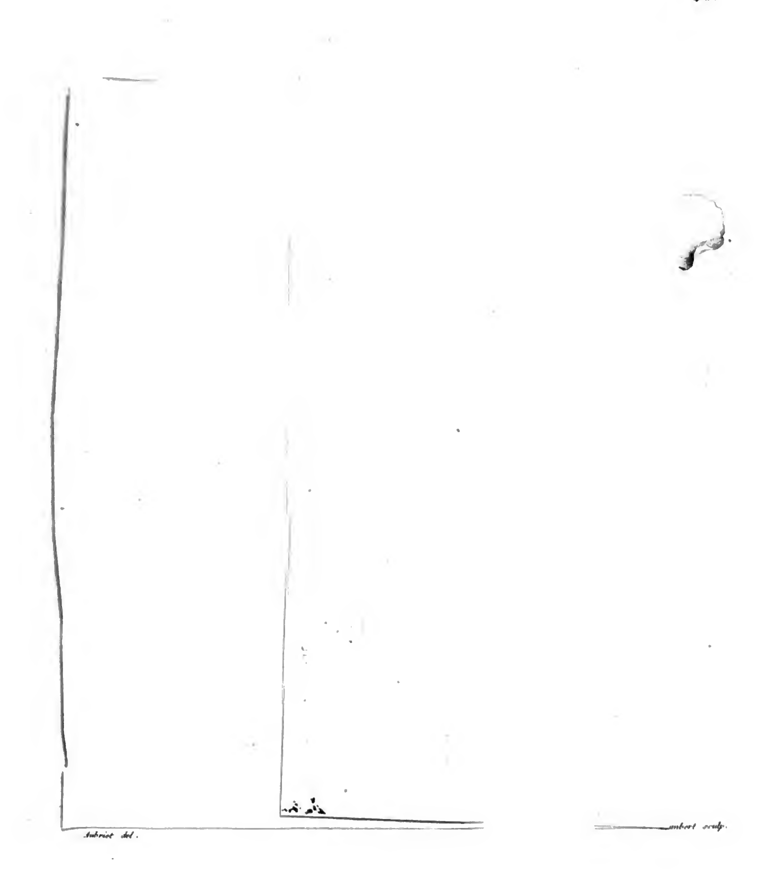
BUNIUM Ferulæfolium.

Aubriet del. Lambert sculp.



RANUNCULUS Grandiflorus.

Aubriet del. Lambert sculp.


Aubriet del.
...mbert sculp.

Pl. 46.



PAPAVER Floribundum.

Aubriet del. Lambert sculp.



HESPERIS Pinnatifida.

Aubriet del. Lambert sculp.



ALYSSUM Densiflorum.

Aubriet del. — Lambert sculp.



ALYSSUM Samolifolium.

Aubriet del. Lambert sculp.



ALYSSUM Paniculatum.

Aubriet del. Lambert sculp.



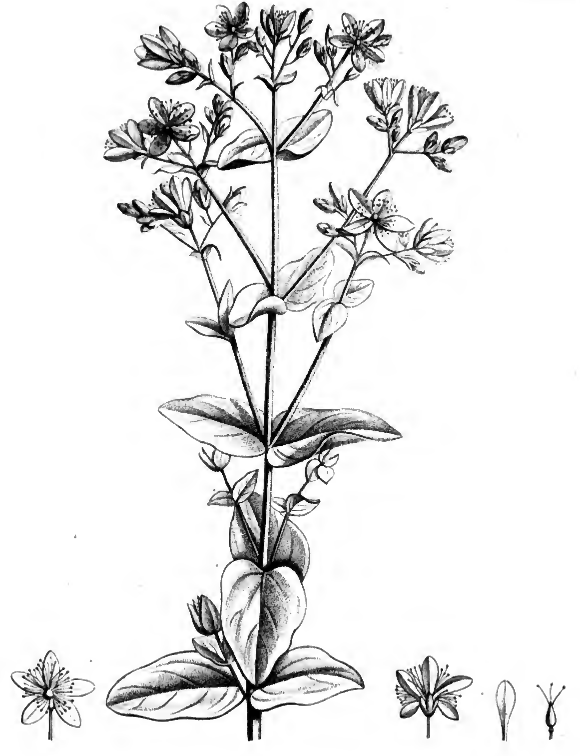
DRABA Pontica.

Aubriet del. Lambert sculp.



THLASPI Cordatum.

Aubriet del. Lambert sculp.



HYPERICUM Ciliatum.

Aubriet del. Lambert sculp.



RUTA Parviflora.

Aubriet del. Lambert sculp.

Pl. 33.



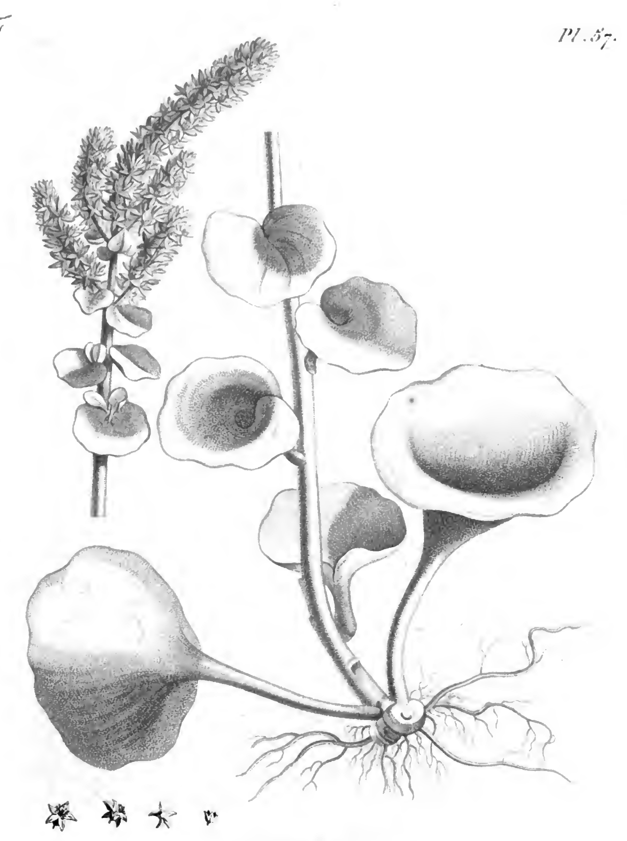
CUCUBALUS Spergulifolius.

Aubriet del. Lambert sculp.



LYCHNIS Variegata.

Aubriet del. Lambert sculp.



COTYLEDON *Parviflora*.

Aubriet del. *Lambert sculp.*

Pl. 58.

Lambert sculp.

CRASSULA Crenata.

Aubriet del.



PYRUS *Parviflora*.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



CRATÆGUS Cretica.

Aubriet del. Lambert sculp.



RUBUS Sanctus.

Aubriet del. Lambert sculp.

Pl. 62.



LATHYRUS Purpureus.

Aubriet del. Lambert sculp.



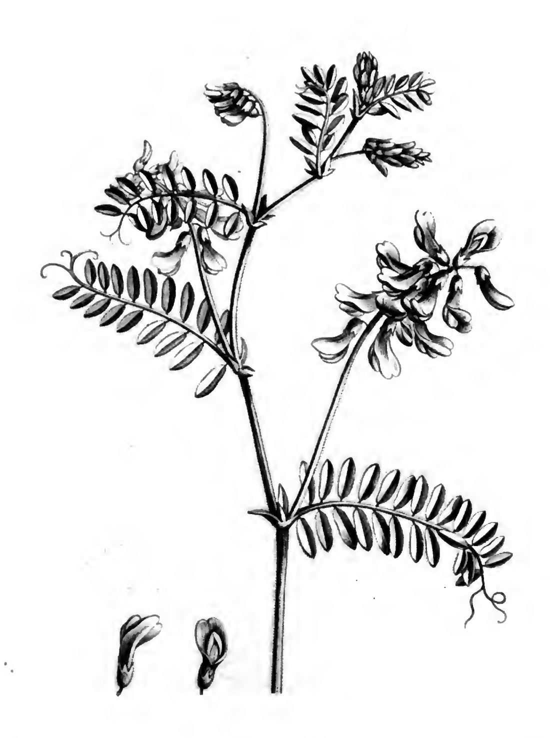
OROBUS Laxiflorus.

Aubriet del. *Lambert sculp.*



OROBUS Croceus.

Aubriet del. Lambert sculp.



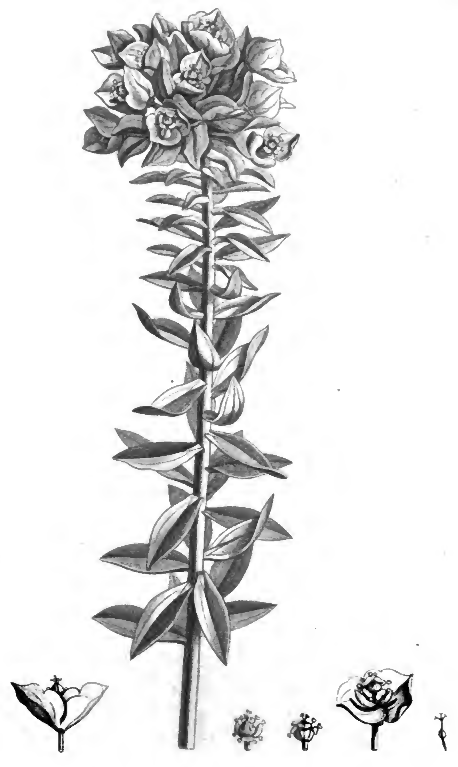
VICIA Variegata.

Aubriet del. Lambert sculp.



HEDYSARUM *Radiatum*.

Aubriet del. Lambert sculp.



Aubriet del. **EUPHORBIA** *Biglandulosa.* *Lambert sculp.*



EUPHORBIA *Denticulata*.

Aubriet del

Lambert sculp



EUPHORBIA Valerianæfolia.

Aubriet del. Lambert sculp.



BRYONIA Cretica.

Aubriet del. Lambert sculp.


Google

